



ardèche
LE DEPARTEMENT

RAPPORT D'ACTIVITE

CHARGE DE MISSION NATURA2000 ET ENS - ANNEE 2016

Site Natura2000 FR 820 1658/B6

"Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"

Espace Naturel Sensible

« Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne »

ANIMATION LOCALE

Syndicat EYRIEUX - CLAIR

Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97

adresse e-mail : Eyrieux.Clair@inforoutes-ardeche.fr

sites internet : <http://vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr> / <http://www.eyrieux-clair.fr>



SOMMAIRE

PREAMBULE	5
* Rappel du contexte	6
* Le syndicat mixte Eyrieux clair	7
* Site Natura2000 Fr 820 1658/B6 « Vallée de l’Eyrieux et ses affluents »	8
* Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l’Auzène, de la Gluèyre et de l’Orsanne » ...	8
* Habitats Natura2000 recensés	9
* Espèces Natura2000 recensées.....	10
* Localisation du site Natura2000 B6 et de l’ENS des Serres Boutiérots	12
* Les enjeux naturalistes identifiés dans l’étude DOCUGE	12
DESCRIPTIF DES MISSIONS REALISEES POUR L’ANNEE 2016	13
A. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES	14
* HAB.1.1.2 - Améliorer la franchissabilité de certains seuils et restaurer le transport solide	15
* HAB.2.1.2 - Favoriser le maintien et le développement des surfaces toujours en herbe avec la réouverture de landes, de milieux ouverts et la création de parcs et de parcours	16
* HAB.2.2.2 - Accompagner les agriculteurs volontaires dans une démarche de conversion en agriculture biologique, raisonnée ou autres pratiques alternatives	18
* HAB.3.1 - Favoriser la libre évolution des forêts, dont les îlots de sénescence et accompagner une gestion durable applicable à tous les habitats forestiers.....	18
* HAB.3.1.1 - Réaliser un inventaire des milieux et îlots boisés favorables à la formation d’îlots sénescents et identifier les potentialités écologiques des milieux forestiers : îlots de sénescence et rôle de corridor	20
* HAB.3.1.3 - Réaliser un plan de gestion et d’interprétation de la hêtraie de Saint Julien du Gua.....	20
* HAB.4.1.1 - Participer à la mise en œuvre d’actions en faveur des zones humides	21
* Autres actions de préservation de la faune, de la flore et des habitats.....	22
B. SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES	23
* SUI.1 - Améliorer la connaissance locale des espèces et des habitats relevant de la Directive Habitats et des espèces remarquables.....	24
* SUI.1.1.1 - Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d’études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère	24
* SUI.1.4.1 - Réactualiser les connaissances sur les populations de Barbeau méridional et les risques d’hybridations avec le Barbeau fluviatile	25
* SUI.1.4.3 - Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d’études complémentaires	25
* SUI.1.6.1 - Réaliser des inventaires ciblés sur les populations de Ciste Pouzolz et de l’Orchidée du castor	26
* SUI.1.6.2 - Améliorer les connaissances écologiques sur la flore par la réalisation d’études complémentaires	26
* SUI.1.7.1 - Améliorer les connaissances sur les habitats de la Directive Habitats et les habitats remarquables par la réalisation d’études complémentaires	26
* SUI.2.3.1 - Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité.....	27
* SUI.3.1.3 - Suivre les populations des espèces aquatiques	27
* SUI.3.1.4 - Suivre l’évolution des populations de Loure et de Castor	28
* SUI.3.2.1 - Suivre l’évolution et veiller au bon état de la flore et des habitats de la Directive Habitats et remarquable	28



C.	COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	30
×	COM.1.1.1 - Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élus, professionnels, grand public, scolaires, etc.)	31
×	COM.2.1.1. - Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature	40
D.	FONCIER ET GEOLOGIE	41
×	FON.1.2.2 - réaliser des acquisitions amiables.....	42
E.	GESTION ADMINISTRATIVE ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUGE	43
×	ANIM.1.1.1 - Mettre en œuvre et encadrer les actions du DOCUGE	44
×	ANIM.1.1.2 - Accompagner les collectivités, porteurs de projets et porteurs de procédures.....	50
	SYNTHESE BILAN DE L'ANIMATION 2016	53
	PREVISIONS DES ACTIVITES POUR L'ANNEE 2017	56
	ANNEXES	59



PREAMBULE



× RAPPEL DU CONTEXTE

Le site Natura2000 B6/FR8201658 « Vallée de l'Éyrieux et ses affluents » a intégré en SIC le réseau Natura2000 en 2004 (1^{ère} publication par l'union européenne), au titre de la Directive « Habitats ».

L'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne » a intégré le réseau des sites ENS du Conseil Départemental en 2004.

Le 19 mai 2011, le Comité de pilotage du site Natura2000 B6 se réunissait et les élus désignaient par vote le Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC) comme structure animatrice du site Natura2000.

En octobre 2011, le SMEC recrutait un chargé de mission Natura2000, dont la mission première était la réalisation du DOCOB du site B6.

En 2015, suite à la révision de son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Départemental de l'Ardèche proposait au SMEC la mutualisation de l'animation du site des « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne » à celui du site Natura2000. Le DOCOB devenait alors DOCUMENT Unique de Gestion, le SMEC deviendra officiellement structure animatrice de l'ENS des Boutières en 2016 (signature de la convention Ardèche Nature).

Le 22 septembre 2015, le Comité de pilotage du site Natura2000 B6 et le comité de site de l'ENS des Boutières, réuni en une seule assemblée, validaient le DOCUMENT Unique de Gestion.

Le présent document constitue le rapport d'activité du chargé de mission Natura2000 « Vallée de l'Éyrieux et ses affluents » et de l'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne » pour l'année 2016, dans le cadre de sa mission d'animation de ces sites naturels.

L'année 2016 a été la première année de véritable mise en œuvre d'actions, l'animation étant passée cette année dans une phase d'opérationnalité, suite à une phase d'étude ayant menée à la rédaction du DOCUGE.

Chargé de mission Natura2000 et ENS

Guillaume CHEVALIER

1, rue de la Pize

07160 LE CHEYLARD

04.75.29.72.93

Natura2000.eyrieux@inforoutes-ardeche.fr



✕ LE SYNDICAT MIXTE EYRIEUX CLAIR

Comme cité précédemment, l'animation du site FR 820 1658 a été transmise au Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC) depuis le 19 mai 2011 par l'intermédiaire de la signature d'une première convention cadre d'animation signée avec la Direction Départemental des Territoires de l'Ardèche et renouvelée en 2013. En ce qui concerne l'animation du site ENS Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne », celle-ci a également été officialisée en 2016, par la signature de la Convention Ardèche Nature entre le Conseil Général de l'Ardèche et le SMEC, pour une durée de 3 ans également.

Le SMEC a été créé en 1997, en réponse à une volonté locale de mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux (schéma global de restauration et de valorisation des milieux aquatiques). En 1998, il rassemble 41 communes autour de sa compétence « rivière » qui se caractérise par l'animation d'un 1^{er} Contrat de rivière « Eyrieux-Embroye-Turzon ».

En octobre 2014, a été approuvé pour 5 ans un second contrat de rivière afin de poursuivre la mise en œuvre d'actions en faveur des milieux aquatiques et de la préservation de la ressource en eau. Le second contrat de rivière Eyrieux-Embroye-Turzon, d'une enveloppe de l'ordre de 30 millions d'euros, comporte 200 opérations autour de 39 fiches actions et des enjeux suivants :

- Qualité de la ressource

Réduire les flux de pollutions d'origine domestique via l'assainissement collectif, maîtriser les pollutions agricole et par les phytosanitaires et fiabiliser l'assainissement industriel

- Restauration de la continuité écologique et des milieux aquatiques

Restaurer et préserver la qualité et les fonctionnalités biologiques des milieux aquatiques, et restaurer, préserver et valoriser les abords des cours d'eau

- Gestion quantitative et économies d'eau

Compléter la connaissance sur la ressource, améliorer la connaissance sur les prélèvements et les besoins, et améliorer les performances des réseaux d'eau potables et économiser l'eau

- Prévention des risques

Sécuriser les lieux habités et protéger les personnes et les biens

- Sensibilisation et valorisation des milieux pour une gestion durable de l'eau

Assurer une gestion concertée et globale de l'eau à l'échelle du bassin, et soutenir le contrat de rivière par de la communication, sensibilisation et incitation à des pratiques respectueuses de l'environnement

A ce jour, le SMEC compte 61 communes adhérentes pour sa compétence « Rivière » et 42 communes adhérentes pour sa compétence SPANC. Le site Natura2000 B6 concerne 33 communes dont seulement une n'est ni concernée par la Rivière ni par le SPANC, quand à la partie de l'ENS dont l'animation est à la charge du SMEC, elle compte 9 communes, dont Marcols-les-Eaux qui n'est pas comprise dans le site Natura2000 B6.

Pour mener à bien ses missions, le SMEC compte 3 chargés de mission, 3 techniciens et 2 secrétaires/comptables.



× SITE NATURA2000 FR 820 1658/B6 « VALLEE DE L'ÉYRIEUX ET SES AFFLUENTS »

Le site Natura2000 « Vallée de l'Éyrieux et ses affluents » s'étend sur une surface de 20 305 ha; voici ses caractéristiques :

Superficie : 20 305 ha

Région : Auvergne Rhône-Alpes

Départements : Ardèche et Drôme

Communes :

Communes en Ardèche : Accons, Ajoux, Albon-d'Ardèche, Beauchastel, Beauvène, Chalencon, Creysseilles, Dunière-sur-Eyrieux, Ghilac-et-Bruzac, Gluiras, Issamoulenc, Les Nonières, Les Ollières-sur-Eyrieux, Pranles, Saint-Barthélemy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Saint-Pierreville, Saint-Julien-Labrousse, Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort, Silhac, Vernoux-en-Vivarais, La Voulte-sur-Rhône.

Commune en Drôme : Etoile-sur-Rhône

Domaines biogéographiques :

Méditerranéenne (81%)

Continente (19%)

× ESPACE NATUREL SENSIBLE « SERRES BOUTIEROTS ET VALLEES DE L'AUZENE, DE LA GLUEYRE ET DE L'ORSANNE »

L'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne », pour sa partie dont l'animation est à la charge du SMEC, a les caractéristiques suivantes :

Superficie : 11 150 ha

Région : Auvergne Rhône-Alpes

Départements : Ardèche

Communes : Ajoux, Albon-d'Ardèche, Gluiras, Issamoulenc, Marcols-les-Eaux, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Pierreville, Saint-Sauveur-de-Montagut.

Domaines biogéographiques :

Méditerranéenne (81%)

Continente (19%)

× HABITATS NATURA2000 RECENSES

Habitats naturels d'intérêt communautaire du site B6	Code Natura2000
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de <i>l'Hydrocharition</i>	3150
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260
Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Landes sèches européennes	4030
Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120
Mattorals arborescents à <i>Juniperus sp.</i>	5210
Pelouses calcaires de sables xériques*	6120*
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	6210 *
Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	6230*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Prairies de fauche de montagne	6520
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220
Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	8230
Grottes non exploitées par le tourisme et milieux souterrains superficiels (MSS)	8310
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betulii</i>	9160
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)*	91E0*
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts de <i>Castanea sativa</i>	9260
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Source : DOCUGE B6

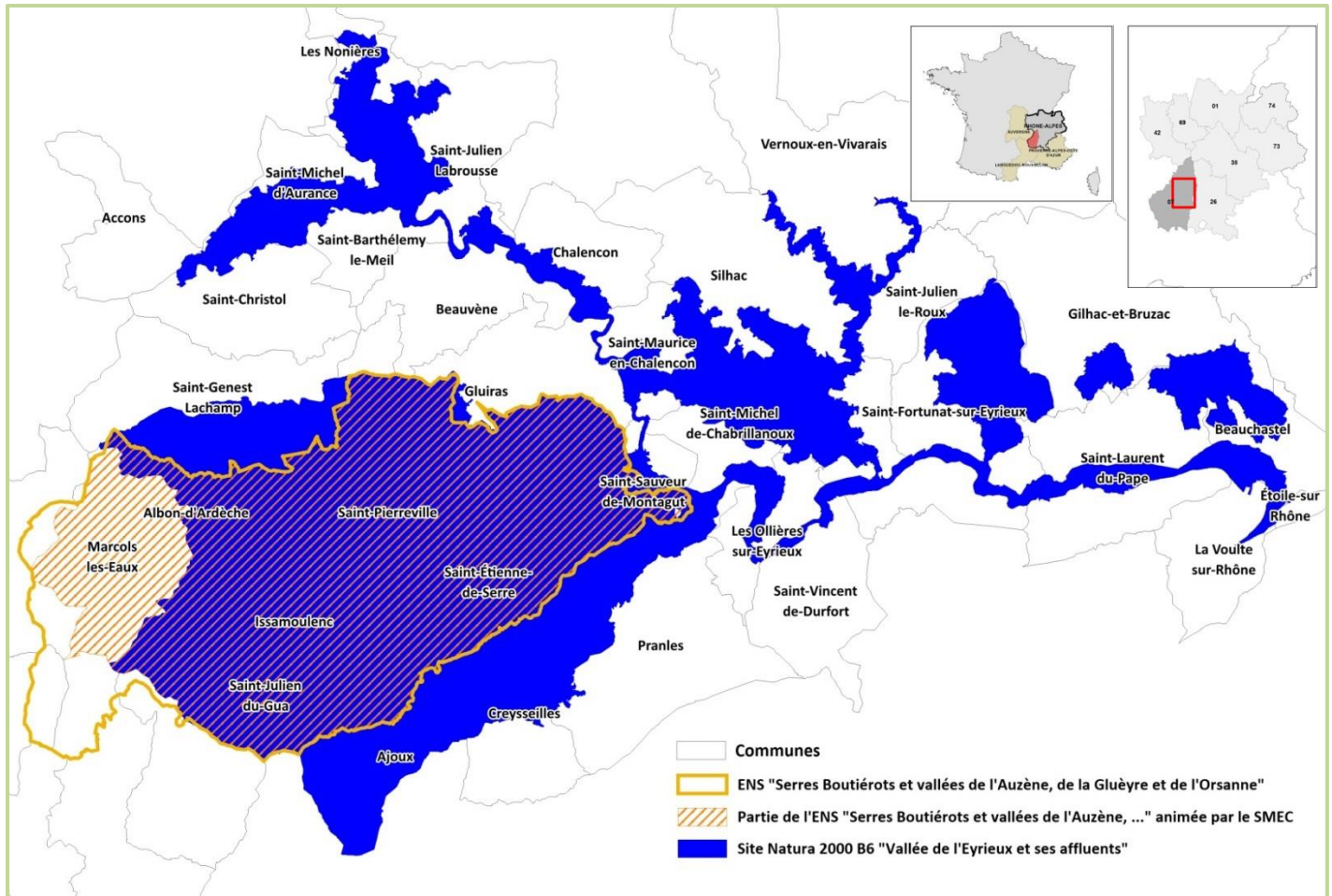
× ESPECES NATURA2000 RECENSEES

Groupes	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura2000
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	1307
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	1309
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	1310
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	1312
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	1314
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	1317
	Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	1320
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	1322
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	1323
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	1324
	Oreillard roux	<i>Plecatus auritus</i>	1326
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	1327
	Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	1328
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	1329
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	1330
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	1331
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	1333
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	2016
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	5003
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	5009	
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	5365	
Autres mammifères	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	1337
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1355
	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	1360
	Lynx boréal	<i>Lynx lynx</i>	1361
Invertébrés	Cordulie splendide	<i>Macromia splendens</i>	1036
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	1041
	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1044
	Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	1053
	Semi-apollo	<i>Parnassius mnemosyne</i>	1056
	Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	1057
	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	1058
	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	1065
	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	1074
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088

Groupes	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura2000
Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	1256
	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	1283
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	5179
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	5670
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	1191
	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	1193
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	1205
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	1209
	Grenouille rieuse	<i>Rana ridibenda</i>	1212
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	1213
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	6284
Poissons	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	1095
	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	1096
	Alose feinte du Rhône	<i>Alosa fallax rhodanensis</i>	1103
	Toxostome	<i>Parachdostoma toxostoma</i>	1126
	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	1131
	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	1134
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	1138
Crustacés	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	1092
Flore	Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>	1657
	Arnica de montagne	<i>Arnica montana</i>	1762
	Fragon faux Houx	<i>Ruscus aculeatus</i>	1849
	Narcisse à feuilles de jonc	<i>Narcissus assoanus</i>	6172
	Spiranthe d'été	<i>Spiranthes aestivalis</i>	1900
Oiseaux	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074
	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	A078
	Circaète Jean le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	A084
	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A246
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	A255
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302
	Pie grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379

Source : DOCUGE B6

× LOCALISATION DU SITE NATURA2000 B6 ET DE L'ENS DES SERRES BOUTIEROTS



× LES ENJEUX NATURALISTES IDENTIFIES DANS L'ETUDE DOCUGE

Les principaux enjeux de biodiversité des sites naturels intégrés au DOCUGE sont les suivants :

- La conservation et à la restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau et des zones humides ;
- La conservation des activités agricoles adaptées et respectueuses des enjeux de biodiversité, notamment les activités agropastorales dans le cadre de la préservation des milieux ouverts et semi-ouverts ;
- Le développement naturel et le vieillissement des peuplements forestiers autochtones, dans le cadre d'une gestion durable agrosylvicole ;
- Le maintien et le développement des mosaïques d'habitats, des corridors et des réservoirs de biodiversité du site ;
- Le maintien et le développement des espèces d'intérêt communautaire et remarquables ;
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- La gestion de la fréquentation et des activités de loisirs ;
- La communication et à la sensibilisation sur les valeurs écologiques et écosystémiques du site auprès des acteurs et des usagers.



DESCRIPTIF DES MISSIONS REALISEES POUR L'ANNEE 2016

Thématique :

- ⇒ A - Gestion des habitats et des espèces
- ⇒ B - Suivi et amélioration des connaissances
- ⇒ C - Communication et sensibilisation
- ⇒ D - Foncier et géologie (spécifique à la politique ENS)
- ⇒ E- Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCUGE

Important : Dans la restitution donnée ci-après des actions réalisées pour 2016, il est fréquemment fait référence à des comptes rendus, des présentations et autres documents supports. Compte tenu du nombre important de ces éléments, il n'était pas envisageable de les joindre aux annexes en papier de ce présent rapport. L'ensemble de ces documents est consultable sur le CD rom fourni conjointement à ce rapport et contenant l'ensemble des documents contenus sur l'ordinateur du chargé de mission Natura2000/ENS en lien avec l'animation de l'année 2016.



A. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES



× HAB.1.1.2 - AMELIORER LA FRANCHISSABILITE DE CERTAINS SEUILS ET RESTAURER LE TRANSPORT SOLIDE

ETUDE D'AMENAGEMENT DE 8 SEUILS POUR RESTAURER LA CONTINUITE ECOLOGIQUE

Dans le cadre de l'objectif d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau et plus précisément de la restauration de la continuité écologique, le Syndicat Mixte Eyrieux Clair, dans sa mission d'animation du Contrat de Rivière Eyrieux-Embroye-Turzon, a lancé en 2015 une étude de pour l'aménagement de 8 seuils. C'est le bureau d'étude BURGEAP qui a été mandaté pour la réaliser.

Le chargé de mission Natura2000/ENS a été invité à suivre cette étude pour ce qui concerne le compartiment biodiversité. Aussi, des échanges et observations ont été transmis au service rivière sur les rapports de phases I et II, tout particulièrement sur les espèces piscicoles à prendre en compte dans l'étude, ainsi que sur la définition de l'effet bénéfique de la présence d'un ouvrage perpendiculaire aux écoulements sur les habitats naturels aquatiques (phase II « Analyse multicritères des solutions détaillées »)

ETUDE MULTICRITERES POUR L'AMENAGEMENT DU BARRAGE DES COLLANGES (ETUDE PORTEE PAR LE SDEA)

Le SDEA, propriétaire du barrage des Collanges, a lancé cette année 2016 une étude intitulée « Analyse multicritères des possibilités d'aménagement du barrage des Collanges en vue d'améliorer le transit sédimentaire ».

Le barrage des Collanges, ouvrage posé perpendiculairement aux écoulements de la rivière Eyrieux sur les communes des Nonières et de Saint Michel d'Aurance, bloc de façon stricte le transit sédimentaire du cours d'eau.

Mis en eau en 1983, ce barrage avait pour usage le soutien d'étiage pour l'irrigation agricole, puis la production d'électricité et les loisirs récréatifs liés à l'eau. Ces dernières années, il a été constaté (études sous maîtrise d'ouvrage du SMEC) un engravement important de la retenue amont au barrage diminuant fortement sa capacité de stockage, et un appauvrissement des milieux naturels aquatiques aval lié à un déficit sédimentaire. Ce dernier constat se répercutant sur les espèces peuplant le milieu, particulièrement les poissons.

Afin d'étudier les scénarios d'aménagement de l'ouvrage permettant de retrouver un transit sédimentaire et une continuité écologique sur l'Eyrieux, le SDEA a mandaté le bureau d'étude ANTEA. Le chargé de mission Natura2000 et ENS a intégré le comité technique de cette étude et a contribué à sa réalisation (remarques et observations sur les documents produits, participations aux réunions de suivi de l'étude, etc.).

Cette étude, concluant sur la nécessité d'affiner 4 scénarios d'avenir du barrage des Collanges, doit également alimenter une prochaine étude socio-économique animée par le SMEC sur un choix partagé du futur du barrage des Collanges. Une opération pilote d'extraction des matériaux en queue de retenue et de réinjection de ces derniers dans l'Eyrieux doit avoir lieu en 2018.

Au cours de l'année 2016, les réunions suivantes concernant cette étude ont eu lieu :

- le 8 janvier 2016 : présentation de la phase I : restitution de l'analyse bibliographique faite autour du barrage, présentation des différents scénarios envisageable
- le 2 mai 2016 : présentation des scénarios pertinents retenus



× HAB.2.1.2 - FAVORISER LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DES SURFACES TOUJOURS EN HERBE AVEC LA REOUVERTURE DE LANDES, DE MILIEUX OUVERTS ET LA CREATION DE PARCS ET DE PARCOURS

PAEC « PENTES ET MONTAGNES D'ARDECHE »

Le site Natura2000 B6 est inclus pour une grande partie dans le territoire de mise en œuvre du PAEC « Pentes et Montagnes d'Ardèche », projet porté par le PNR MA et animé par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche. Le chargé de mission Natura2000/ENS a suivi et a contribué, dans le cadre de ses missions, à la poursuite de l'animation de ce PAEC sur le site B6.

Il a notamment été question en 2016, de réussir une deuxième campagne de contractualisation. Afin d'orienter les efforts de communication auprès des agriculteurs dont les exploitations présentaient des enjeux de biodiversité, des travaux permettant de prioriser les secteurs au regard des enjeux Natura2000 ont été produits. Le chargé de mission a construit, à cet effet, une cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire en lien avec les parcelles agricoles dont les gestionnaires n'avaient pas contractualisés au PAEC en 2015. Cette carte a été transmise à la chambre d'agriculture afin qu'elle contacte en priorité les chefs d'exploitation concernés pour leur présenter le projet. D'autre part, le chargé de mission Natura2000 a contribué à la mise en œuvre du PAEC en proposant aux agriculteurs de St Pierreville et des environs, à l'occasion du Festival de l'Eau et de la biodiversité qui s'est déroulé les 19, 20 et 21 mai 2016, une demi-journée d'information sur l'agriculture et la biodiversité et une soirée de conférence sur les outils mobilisables pour des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité.

La réunion du COPIL du PAEC « Pentes et Montagnes d'Ardèche » qui s'est tenue le 7 octobre 2016 à Sainte Eulalie, avait pour objet de présenter les premiers chiffres des 2 années de contractualisation. Il semble que le PAEC soit une réussite puisque les objectifs quantitatifs ont été largement atteints. En totalité, au jour de cette réunion bilan, il était question de 162 exploitations qui c'étaient lancées dans la démarche, représentant 10 640 hectares pour une enveloppe d'aide de l'ordre de 4,5 millions d'euros. Sur le site B6, cela correspond à 23 exploitations engagées représentant une surface de 1 699 ha et une enveloppe financière d'aide de 675 000,00 €.

PRESERVATION DES PELOUSES SECHES DE LA VALLEE DE L'EYRIEUX - CEN RA

Dans le cadre du projet de préservation des milieux thermophiles ouverts du massif central, soutenu par le Feder Massif Central et la Région Rhône-Alpes, le CEN RA a initié un travail d'identification des milieux pelousaires à enjeux sur le bassin versant de l'Eyrierux, afin de mettre en œuvre, si nécessaire, des actions de préservation de ces milieux.

Le chargé de mission Natura2000/ENS a accompagné le CEN RA dans cette démarche à l'échelle du site B6, notamment en échangeant sur les enjeux, en ciblant des secteurs, en faisant quelques prospections de terrains avec le CBN MC et le CEN RA et en participant à la réunion de présentation du projet à Privas le 7 mars 2016.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)

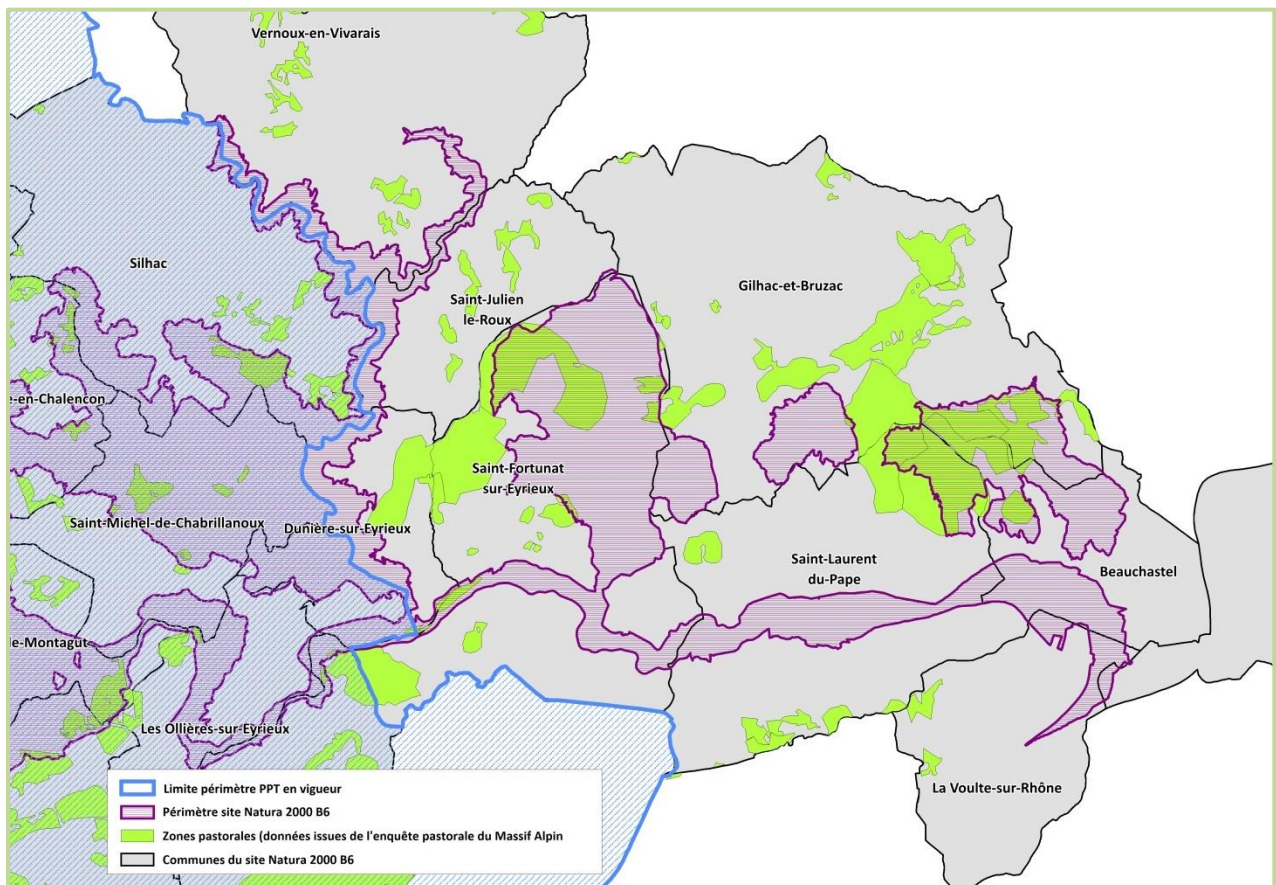
Le site Natura2000 B6 n'est pas entièrement couvert par le périmètre du PNR MA, périmètre d'éligibilité des aides du PAEC. Aussi, afin d'aider à la conservation de milieux ouverts hors périmètre PNR MA l'objectif du DOCUGE est de trouver des outils, moyens, procédures alternatives, complémentaires...

Le Plan Pastoral Territorialisé est un outil d'aide aux éleveurs permettant, via une assistance technique assurée par la chambre d'agriculture, de faire le point sur la gestion des troupeaux et des parcelles. Suite à ce diagnostic, des préconisations techniques et des aides financières peuvent être proposées à l'éleveur, particulièrement sur l'acquisition de matériel (clôture, abreuvement, etc.).

Le PPT actuellement en vigueur qui concerne une partie du site B6 (territoire du PNR MA), arrive au terme de sa programmation. En 2017, un nouveau PPT sera proposé. Aussi, dans le cadre de la préservation des milieux ouverts du site B6 (DOCUGE), il est envisagé d'étudier l'opportunité d'élargir le PPT actuellement en place à l'ensemble des communes du site B6, ou bien de faire la demande de l'animation d'un PPT complémentaire. Une approche inter-sites Natura2000 et ENS pourrait également être étudiée, une approche rive droite du Rhône passant par le site de Crussol et le plateau de Rompon par exemple.

Le chargé de mission Natura2000/ENS du site B6, dans le cadre de cette action, a notamment échangé au cours de l'année 2016 avec les animateurs de sites naturels riverains et la chambre d'agriculture. Egalement avec le CEN RA dans le cadre de son étude de faisabilité pour la gestion et la préservation des pelouses sèches afin d'utiliser le PPT comme outil complémentaire d'aide à la gestion ces milieux ouverts.

Une convention permettant d'obtenir des données sur les activités agropastorales, en vue de construire un argumentaire pour la prise en compte de nouvelles communes dans le dispositif PPT a été établi entre la chambre d'agriculture et le SMEC.



Zonages pastoraux du site B6 - Zoom sur le secteur localisé hors périmètre du PPT animé par le PNR MA et la Chambre d'Agriculture en vigueur jusqu'en fin d'année

(Source : enquête pastorale du Massif Central et des territoires pastoraux des régions Rhône-Alpes et PACA)

Enfin, dans le cadre du PPT en vigueur en 2016, la chambre d'agriculture a consulté l'animateur du site B6 sur des dossiers de demande de réalisation de brulis dirigés et de création de pistes pastorales.



× **HAB.2.2.2 - ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS VOLONTAIRES DANS UNE DEMARCHE DE CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, RAISONNEE OU AUTRES PRATIQUES ALTERNATIVES**

NB : Cette action est complétée/complémentaire à l'action COM.1.1.2 - Communiquer/sensibiliser les professionnels sur des pratiques alternatives et respectueuses de la biodiversité locale

Dans ses missions d'animation du DOCUGE, le SMEC souhaite promouvoir l'agriculture biologique et concourir à la transition des pratiques agricoles pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité et des espèces d'intérêt communautaire. L'objectif vis-à-vis de la profession agricole, plus particulièrement l'arboriculture et le maraîchage, est notamment de démontrer que les équilibres trophiques concourent pleinement à la limitation des ravageurs, d'où l'importance de permettre l'accueil des auxiliaires de cultures à proximité des cultures et d'abandonner l'usage de produits phytosanitaires.

Dans ce contexte, un travail en partenariat avec Agribio Ardèche a été initié en 2016. La structure a notamment déposé un dossier de demande de subvention auprès de la région pour l'action « Etudier la biodiversité dans les agrosystèmes en zone Natura2000 ».

L'objectif de ce travail partenarial est de profiter des connaissances et de l'expérience de chacun pour initier localement une dynamique autour de l'agriculture biologique. Dans un premier temps, il est question de constituer un réseau d'agriculteurs ayant des systèmes de production proches mais des pratiques différentes (AB ou conventionnel) afin de les étudier sur différents points, puis d'échanger sur les pratiques et d'augmenter, lorsque les exploitants seront volontaires, la capacité d'accueil des auxiliaires des cultures. Par la suite il sera question de suivre l'évolution de la biodiversité sur ces exploitations et de mettre en avant les interactions avec les cultures.

En 2016, le travail du chargé de mission Natura2000/ENS sur ce projet a été d'étudier les protocoles OAB, de suivre les travaux réalisés en Drôme sur l'accueil de la biodiversité dans les exploitations arboricoles, et de construire le projet avec Agribio Ardèche.

Agribio Ardèche a pour mission de structurer un réseau d'agriculteurs (arboriculteurs et maraîchers) prêts à s'investir dans cette démarche sur le site B6, et à organiser des événements sur des aspects techniques (retour d'expériences, présentation de matériels alternatifs, conférence, etc.).

Ce travail pourrait étendre sa portée partenarial en impliquant notamment la LPO, le PNR MA, etc.

× **HAB.3.1 - FAVORISER LA LIBRE EVOLUTION DES FORETS, DONT LES ILOTS DE SENESCENCE ET ACCOMPAGNER UNE GESTION DURABLE APPLICABLE A TOUS LES HABITATS FORESTIERS**

ETUDE DIAGNOSTIC DE LA RESSOURCE FORESTIERE SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE CENTRE ARDECHE

Cette année 2016, le Centre Régionale de la Propriété Forestière, l'Office National des Forêts et le Syndicat Mixte Centre Ardèche (SyMCA) ont réalisé un diagnostic de la ressource forestière sur le territoire des communautés de communes Val'Eyrieux, Pays de Lamastre et de Vernoux.

Dans le cadre de cette étude, le chargé de mission Natura2000/ENS a échangé et contribué à l'apport d'éléments concernant les milieux naturels en contexte forestier du site B6 pour ce diagnostic. L'objectif étant de bien prendre en compte les enjeux inscrits au DOCUGE, soit la préservation des habitats forestier d'intérêt communautaire du site B6, et favoriser la dynamique naturelle des forêts ainsi que la création d'îlots de sénescence.



RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE FORESTIERE PORTEE PAR LE SYMCA ET LE PAYS DE L'ARDECHE VERTE

La charte forestière est une stratégie sur la forêt et la filière bois, basée sur un dialogue entre les élus locaux, les acteurs de la forêt-filière bois et de l'espace rural. Ce dialogue doit permettre de mener des actions concrètes sur l'ensemble des enjeux de la forêt (économiques, sociaux, environnementaux) ainsi qu'à rechercher des solutions aux problèmes qui se posent dans les communes rurales, comme par exemple le morcellement du foncier forestier et l'entretien de la voirie forestière.

Dans ce contexte, le chargé de mission Natura2000/ENS a participé à différents événements :

- COPIL du 11 février 2016 :
 - Planning et méthode pour la réalisation du bilan et les perspectives de la Charte
 - Les actions réalisées en 2015
 - Les actions en cours ou prévues pour 2016
- Entretien individuel : Dans le cadre du bilan de la charte forestière 2010-2016 et des perspectives pour la future charte, la chargée d'animation de cette charte a menée des interviews auprès des acteurs du territoire concerné. L'animateur du site B6 y a participé.
- Cotech du 22 septembre 2016 :
 - Echanges sur l'écriture du projet de diagnostic de la ressource forestière en Centre Ardèche
 - Echanges sur la synthèse de l'évaluation et des perspectives de la Charte Forestière

Dans le cadre de la réécriture de la charte forestière et plus particulièrement du diagnostic territorial de la ressource forestière, le chargé de mission Natura2000/ENS a participé à l'apport d'éléments sur le contexte naturel et de biodiversité.

PLANS SIMPLES DE GESTION VOLONTAIRE

Le chargé de mission Natura2000/ENS a été contacté par deux experts forestiers, Bernard BRUN et Raphael RAGGAZON, en cours d'écriture et de réécriture de Plans Simples de Gestion volontaire. L'un sur la forêt du secteur de Charies/La Blache localisée sur les communes de Saint-Michel-d'Aurance et de Saint-Barthélémy-le-Meil ; l'autre sur un ensemble de parcelles localisées sur les communes de Saint-Cierge-la-Serre et Les Nonières.

Suite aux échanges, des prescriptions liées aux enjeux naturalistes et à l'exploitation du domaine forestier de Charies/La Blache ont été inscrites au document de gestion, notamment un objectif stratégique et 2 objectifs opérationnels du DOCUGE :

- Maintenir en bon état de conservation les habitats forestiers, les habitats naturels et les habitats d'espèces associés,
- Favoriser la libre évolution des forêts, dont les îlots de sénescence et accompagner une gestion durable applicable à tous les habitats forestiers,
- Conserver et restaurer les châtaigneraies vergers et les strates arbustives associées (Landes à myrtilles)

La prise en compte de ces objectifs se décline au travers des modalités techniques permettant la conservation des habitats naturels et des espèces comme suit :

- Les peuplements feuillus existant seront laissés intacts, sans intervention (Ilots de sénescence et arbres morts préservés)
- Aucun arbre ne sera planté dans les cours d'eau et talwegs et une bande de 6 mètres de part et d'autre sera respectée pour favoriser le développement naturel de la ripisylve,
- Lors de la replantation après coupes rases, il sera introduit 20 % d'essences locales non résineuses (Erable sycomore, en particulier).

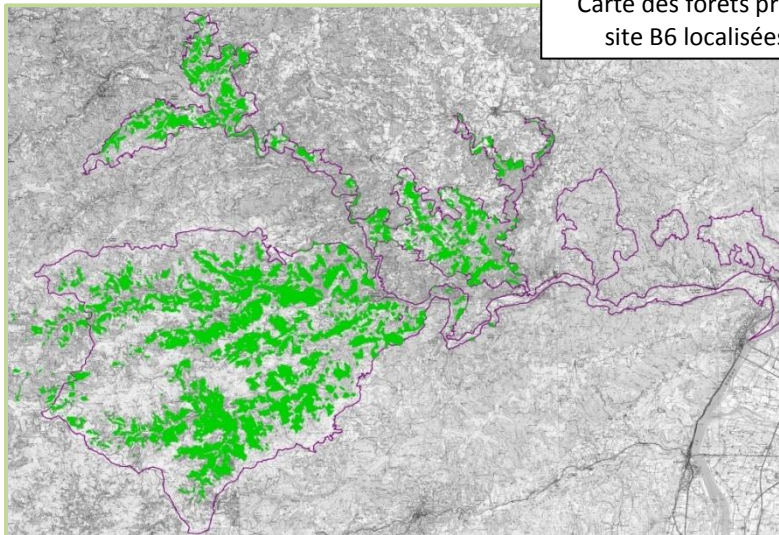
Pour ce qui concerne le second plan de gestion, aucun retour de la part de l'expert forestier n'a été fait au chargé de mission Natura2000/ENS.

× **HAB.3.1.1 - REALISER UN INVENTAIRE DES MILIEUX ET ILOTS BOISES FAVORABLES A LA FORMATION D'ILOTS SENESCENTS ET IDENTIFIER LES POTENTIALITES ECOLOGIQUES DES MILIEUX FORESTIERS : ILOTS DE SENESCENCE ET ROLE DE CORRIDOR**

Pour 2017 est prévue la réalisation d'un stage dans le cadre de l'action HAB.3.1.1. ; action d'identification et de hiérarchisation des forêts anciennes du site B6, à partir d'éléments concrets (de terrain) sur le contexte naturel de ces milieux. Cette identification devra notamment permettre de cibler des îlots forestiers à enjeux et la mise en œuvre d'actions de gestion.

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a candidaté en 2016 à l'appel à projet Régional sur les vieilles forêts ; candidature qui a fait lieu à une acceptation et à l'obtention d'une enveloppe financière pour le développement de trois axes : la connaissance, la gestion et la communication/sensibilisation autour des vieilles forêts.

Au regard de ce projet, de l'action HAB.3.1.1 du DOCUGE et du travail d'inventaire préalable (carte ci-dessous) des forêts présumées anciennes initiées par l'association Inter Parc Massif Central (IPAMAC), le PNR MA a accepté d'être le maître d'ouvrage de cette action.



Carte des forêts présumées anciennes sur les communes du site B6 localisées à l'intérieur du périmètre du PNR MA

Aussi, en vue de la réalisation du stage dans les meilleures conditions en 2017, différents échanges et rencontres menant notamment à la rédaction du cahier des charges du projet, ont eu lieu entre le SMEC et le PNR MA.

Un dossier de demande de subvention pour l'action HAB.3.1.1., au titre de l'animation du DOCUGE B6, a été déposé auprès du CD 07 et de l'Etat.

× **HAB.3.1.3 - REALISER UN PLAN DE GESTION ET D'INTERPRETATION DE LA HETRAIE DE SAINT JULIEN DU GUA**

La hêtraie de Saint-Julien-du-Gua est un ensemble forestier d'un peu plus de 80 hectares de surface, qui a fait l'objet de plusieurs études dans le cadre de l'animation de la politique ENS (zone à enjeux). L'ONF a mis en avant le caractère de vieille forêt de ce taillis de Hêtres mélangés, par la présence de vieux sujets et surtout de vieilles souches. Une étude sur les coléoptères saproxyliques, menée par la Société d'Histoire Naturelle d'Alcide d'Orbigny, a confirmé cette caractéristique en mettant en avant la présence d'une cohorte de coléoptères révélateurs des forêts anciennes.

Cette entité forestière représente donc un enjeu de biodiversité important. Un travail de présentation de ces enjeux ainsi que d'opportunité d'acquisition de foncier pour la commune de St Julien du Gua dans le cadre d'un



projet de préservation et de valorisation de ce boisement a été initié avec le CD07, la SAFER et la commune ne 2016. Plusieurs échanges et rencontres ont notamment eu lieu.

× **HAB.4.1.1 - PARTICIPER A LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES**

ZONE HUMIDE DE SAINT MICHEL - COMMUNE DE LA VOULTE-SUR-RHONE

En 2014, le chargé de mission Natura2000 du site B6 et le CEN avaient constitué un dossier de présentation de la zone humide de Saint-Michel en vue d'initier des échanges avec la ville de La Voulte-sur-Rhône, de Beauchastel, d'Etoile-sur-Rhône et de la Compagnie Nationale du Rhône sur la sensibilité de ce site.

En 2016, des échanges avec la commune pour une intervention du CEN RA et du SMEC en conseil municipal (présentation de la zone humide de St Michel, des enjeux, suite à donner) ont eu lieu ainsi qu'une nouvelle visite de terrain avec la nouvelle personne du CEN RA en charge de ce dossier et le chargé de mission Natura 2000 de la ZPS de Printegarde. Néanmoins, le contexte politique du secteur, opposé à la démarche Natura2000 et à l'extension du périmètre du site B6, n'a pas permis d'avancer sur ce dossier.

ANIMATION TERRITORIALE ZONE HUMIDE : « ÉTUDE STRATEGIQUE »

Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair, en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes, porte l'animation territoriale en faveur des zones humides sur le bassin versant Eyrieux, Embroye et Turzon. Cette animation consiste à communiquer, sensibiliser et in fine porter des actions de préservation des zones humides du bassin versant de l'Eyrieux avec les acteurs et les usagers du territoire.

En 2015, le SMEC et le CEN Rhône Alpes ont mandaté le bureau d'étude Contre champ pour la réalisation d'une étude de « Stratégie zone humide Eyrieux ». Dans le cadre de l'animation de cette étude, qui a pour objectif de proposer des actions concrètes, adaptées et portées localement en faveur des zones humides, différentes rencontres et échanges sur les documents produits ont eu lieu. Le chargé de mission Natura2000/ENS a participé et contribué à cette étude à l'occasion des :

- Réunion du cotech du 20 janvier 2016 sur la thématique zone humide en forêt :
 - présentation brève des enjeux Forêt / Zones humides
 - recensement des actions à mener sur les zones humides forestières, leviers d'actions, pratiques à maintenir, actions à développer....
- Réunion du cotech du 19 février 2016 :
 - présentation et discussion de la trame de la stratégie (objectifs, pistes d'action)
 - coordination, suivi et évaluation des actions
 - proposition d'écriture d'une "Charte Zones humides", discussion de sa mise en oeuvre (signataires...).
- Réunion du COPIL du 10 mars 2016
 - valider les objectifs stratégiques qui serviront de ligne directrice aux actions
 - présenter les premières pistes d'actions
 - présenter un premier projet de Charte Zones Humides
- Réunion du cotech du 6 octobre 2016
 - Echanges sur le projet de programme d'actions et du contenu des fiches actions

Un travail de relecture et de complétude des fiches actions ainsi que de la charte de cette stratégie a été réalisé et est en cours par le chargé de mission Natura2000 en collaboration avec le service Rivière du SMEC.

CBN MC : ETUDE DE LA FLORE DES MILIEUX HUMIDES DE LA VALLEE DE L'ÉYRIEUX

Le CBN MC a déposé un dossier de demande de financement lié à l'appel à projet « initiative en faveur de la biodiversité » proposé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Le CBN MC souhaite travailler à la mise en lumière des cortèges floristiques des milieux humides en lien avec les pratiques de gestion de ces derniers.



A cet effet, le chargé de mission Natura2000 a fourni des documents sur les milieux humides du bassin versant de l'Eyréroux.

✕ AUTRES ACTIONS DE PRESERVATION DE LA FAUNE, DE LA FLORE ET DES HABITATS

ENTRETIEN DES ROUTES ET ENJEUX FLORE

L'association locale BEED, engagée dans la protection de la nature sur la vallée de l'Eyréroux, a informé le Département de l'Ardèche à plusieurs reprises sur la destruction d'espèces de la flore remarquable à l'occasion de la réalisation de travaux d'entretien des routes du Département.

En février dernier, un secteur où le Ciste de Pouzolz était implanté pour partie en bord de route était débroussaillé. Informé par l'ONCFS et l'association BEED, l'animateur Natura2000/ENS a alors repris contact avec le Département pour initier un travail de prise en compte de la flore remarquable dans les plans de gestion et d'entretien des routes du Département de l'Ardèche.

A cet effet, l'animateur du site B6 a pris connaissance de l'étude réalisée en 2015 par la FRAPNA (étude mandatée par le département de l'Ardèche) sur la gestion des bords de route respectueuse des milieux naturels.

Une rencontre pour initier un travail de prise en compte des enjeux naturalistes dans le cadre de la gestion des routes, en présence du Service Environnement du Département, du Service des Routes du Département et de l'animateur du site B6 s'est tenu le à Privas le 5 juillet 2016. Il en est ressorti que le service des Routes était en pleine réorganisation et réécriture de son schéma d'entretien des infrastructures routières. Il paraissait alors opportun, dans ce nouveau schéma, de prévoir avec les structures gestionnaires des milieux naturels, une stratégie permettant la prise en compte des enjeux naturalistes. Le service des routes avait alors décidé de prendre en charge la coordination de ce travail.

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX OISEAUX PAR RAPPORT AUX LIGNES ELECTRIQUES EN SITE ENS

L'animateur Natura2000/ENS B6 a été sollicité par le Service Environnement du Département pour établir, sur le site ENS des Boutières, un diagnostic sur les lignes électriques à risques pour la faune, tout particulièrement les rapaces.

Il s'avère que le site ENS est exempt de ligne électrique très haute tension, pour les lignes moyennes et basses tension, seules des recommandations liées aux poteaux creux qui sont des pièges pour les passereaux et quelques micromammifères ont été échangées.



B. SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES



× SUI.1 - AMELIORER LA CONNAISSANCE LOCALE DES ESPECES ET DES HABITATS RELEVANT DE LA DIRECTIVE HABITATS ET DES ESPECES REMARQUABLES

RENCONTRE ET ECHANGE AVEC LAURENCE CHATONEY, HABITANTE DE CREYSSEILLES

Laurence CHATONEY est originaire de Creysseilles, agricultrice à la retraite elle porte depuis toujours une attention particulière à l'environnement naturel qui l'entoure. Afin d'échanger sur la biodiversité du territoire, des pratiques, des usages et des acteurs du territoire, le chargé de mission Natura2000/ENS du site B6 est allé à la rencontre de cette personne.

× SUI.1.1.1 - AMELIORER LES CONNAISSANCES ECOLOGIQUES PAR LA REALISATION D'ETUDES COMPLEMENTAIRES SUR CE GROUPE ET FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DU PNA CHIROPTERE

Le DOCUGE a mis en avant la présence d'une importante diversité de chauves-souris sur le site B6, puisque 24 espèces y ont été recensées. Néanmoins, l'étude DOCUGE n'a pas permis d'approfondir les connaissances sur l'écologie des chiroptères, tout particulièrement les enjeux du territoire pour l'espèce. Aussi, une action visant l'amélioration des connaissances écologiques sur ce groupe dans un premier temps, et la construction d'un programme d'actions adaptés pour sa préservation dans un second temps, a été inscrite au DOCUGE.

A l'origine, la mise en œuvre de cette action sur le site B6 était prévue en 2018 ; mais dans une optique de mutualisation technique, administrative et financière entre différents sites naturels sur des projets convergents, une dynamique sur l'amélioration des connaissances sur les chauves-souris à l'échelle de 3 sites Natura2000 et 2 sites ENS localisés à proximité a été initiée. Cette étude « intersites » porte sur les entités naturelles suivantes :

- Massifs de Crussol-Soyons-Cornas-Châteaubourg

Site Natura2000 B14 - FR 820-1662 « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Châteaubourg »

Espace Naturel Sensible « Massifs calcaires de Crussol et Soyons »

- Basse vallée de l'Eyrieux et Boutières

Site Natura2000 B6 - FR 820 1658 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »

Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérot et vallée de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne »

- Rompon Ouvèze et Payre

Site Natura2000 B25 - FR 820 1669 « Rompon, Ouvèze, Payre ».

Pour une mise en cohérence des plannings prévisionnels, il a été entendu que cette action serait lancée fin d'année 2016, début d'année 2017. Aussi, elle a été avancée dans la programmation des actions du site B6.

En vue de construire le cahier des charges pour cette étude, de construire le marché (Règlement de consultation), de prévoir l'organisation administrative (Convention de Maîtrise d'ouvrage déléguée) et le suivi du projet par les 3 structures impliquées, les animateurs Natura2000 et ENS concernés, la DDT 07 et le Département se sont réunis à plusieurs reprises et ont travaillé en synergie.

L'offre de marché a été publiée le 7 octobre 2016 sur les annonces légales du Dauphiné.

Une réunion d'échange technique sur l'offre proposée par la LPO s'est déroulée le 30 novembre dans les locaux de la CCRC. Compte tenu du contexte de transition de l'animation du site B6 du SMEC au PNR MA et des régularisations administratives induites non finalisées, l'étude n'a pas pu débuter en 2016.

× SUI.1.4.1 - REACTUALISER LES CONNAISSANCES SUR LES POPULATIONS DE BARBEAU MERIDIONAL ET LES RISQUES D'HYBRIDATIONS AVEC LE BARBEAU FLUVIATILE

Cette action d'amélioration des connaissances qui consiste, sur la base de prospections de terrain, en la production d'un rapport d'étude sur l'état des populations du Barbeau méridionale ainsi que la proposition d'un programme d'action adapté pour la préservation de l'espèce, devait initialement être lancée cette année 2016. Néanmoins, cette action non prévue au budget de la FDPMA (pré-visée comme maître d'ouvrage de cette action et co-financeur), n'a pu se réaliser.

Aussi, en vue de sa mise en œuvre en 2017, différentes rencontres et échanges entre la structure animatrice et la FDPMA ont eu lieu (19/01/2016 - 30/03/2016). Les stations d'échantillonnages ont été identifiées et une notice technique pour cette étude a été co-construite. Un dossier de demande de subvention a été élaboré. Néanmoins, en fin d'année 2016, la FDPMA a remis en question la réalisation de cette étude. Ce qui, additionné au contexte de transition de l'animation du site du SMEC au PNR MA, a mis en suspend la réalisation de cette action.

A noter que des échanges ont également eu lieu avec l'animatrice du site Natura2000 B1 sur la rivière Ardèche, qui doit également lancer une étude sur le Barbeau méridional en 2017. Il a été convenu qu'une mise en relation des résultats des études serait intéressante afin de les comparer, voir si il se dégager des tendances et dans le futur peut être mutualiser, co-piloter ce type d'étude à l'ensemble des sites Natura2000 et ENS abritant cette espèce.

× SUI.1.4.3 - AMELIORER LES CONNAISSANCES ECOLOGIQUES SUR LES MICROMAMMIFERES DONT LES CROSSOPES ET LE CAMPAGNOL AMPHIBIE, PAR LA REALISATION D'ETUDES COMPLEMENTAIRES

EN 2016 a été lancée l'étude d'amélioration des connaissances des micromammifères aquatiques du site B6. Le chargé de mission Natura2000/ENS s'est donc attaché à construire ce marché à procédure adaptée (rédaction du cahier des charges, constitution du dossier de candidature des entreprises, publication, analyse des offres, notification du marché, rédaction du marché, etc.).

C'est le bureau d'étude EVINERUDE, avec en sous-traitant l'association Nature et humanisme, qui ont été désignés prestataires pour cette étude. Une première réunion de lancement s'est déroulée le 27 juin à Saint-Sauveur-de-Montagut.

Afin de recueillir un maximum de données, un avis de recherches micromammifères a été construit. Ce dernier a été diffusé largement par mails, avec une attention particulière aux communes, aux pêcheurs et aux artisans intervenants dans les greniers ou en toiture, mis en ligne sur le site interne du site B6 et sur faune-Ardèche, puis affiché dans les mairies et commerces du territoire.

Les demandes administratives relatives à l'obtention des autorisations pour l'accès aux terrains privés et à la capture d'espèces, nécessaires au bon déroulement des recherches de terrain, ont été formulées auprès des services instructeurs.





D'autre part, suite à une analyse cartographique du bureau d'étude EVINERUDE réalisée à partir de la cartographie des habitats du DOCUGE et mettant en avant les milieux favorables à la présence des espèces recherchées ; une rencontre entre JF NOBLET et l'animateur du site B6 a permis d'identifier plus d'une soixantaine de stations à explorer.

Jean François NOBLET, en charge de la partie terrain et de l'expertise naturaliste de cette étude, a réalisé une première campagne de terrain semaine 37. L'animateur du site B6 l'a accompagné sur plusieurs journées.

La question sur le recours à une analyse génétique d'échantillon d'eau pour déceler la présence d'ADN des espèces recherchées reste d'actualité.

Un premier rapport intermédiaire (bibliographie, inventaire des stations d'échantillonnage et méthodologie d'inventaire) a été produit par le bureau d'étude EVINERUDE.

× **SUI.1.6.1 - REALISER DES INVENTAIRES CIBLES SUR LES POPULATIONS DE CISTE POUZOLZ ET DE L'ORCHIDEE DU CASTOR**

× **SUI.1.6.2 - AMELIORER LES CONNAISSANCES ECOLOGIQUES SUR LA FLORE PAR LA REALISATION D'ETUDES COMPLEMENTAIRES**

Le plan d'action du DOCUGE prévoit pour 2017 la mise en œuvre de deux actions en faveur de l'amélioration des connaissances sur la flore du site B6 (SUI.1.6.1 et SUI.1.6.2) ; sous maîtrise d'ouvrage et co-financement du Conservatoire Botanique National du Massif central.

A cette occasion, des échanges entre le chargé de mission du site B6 et le CBN MC, particulièrement sur la note technique de réalisation de ces actions, ont eu lieu. Un dossier de demande de subvention a été déposé par le CBN MC auprès de l'Etat et du département de l'Ardèche en fin d'année.

× **SUI.1.7.1 - AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS DE LA DIRECTIVE HABITATS ET LES HABITATS REMARQUABLES PAR LA REALISATION D'ETUDES COMPLEMENTAIRES**

COMPILATION DES DONNEES SIG HABITAT DU DOCUGE

Les données SIG concernant les habitats d'intérêt communautaire issues de l'étude du DOCUGE B6 étaient réparties sur 3 documents. Afin de faciliter l'accès aux données et de traiter l'information au mieux, le chargé de mission Natura2000/ENS a regroupé l'ensemble des données (données biblio, données de terrain NATURALIA et autres données de terrain) sur une seule table SIG.

CONTRIBUTION A LA MISE A JOUR DE L'INVENTAIRE ZH DU CEN RA

Périodiquement, le CEN RA appelle les gestionnaires de milieux naturels et autres structures agissant sur le terrain, à lui faire remonter d'éventuelles nouvelles données (identification, localisation) sur les zones humides. Cette contribution permet de faire évoluer l'inventaire départemental des zones humides et de le mettre à jour.

Dans ce contexte, et lié aux investigations de terrains réalisées dans le cadre de ses missions, l'animateur Natura2000 et ENS du SMEC a contribué à cette mise à jour en envoyant la cartographie des habitats naturels du site B6 (DOCUGE) ainsi que ses données SIG concernant les zones humides au CEN RA.



× SUI.2.3.1 - MIEUX CONNAITRE LES PRATIQUES TOURISTIQUES ET SPORTIVES PRESENTES SUR LE SITE B6 POUVANT AVOIR UN IMPACT SUR LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITE

Cette action vise à mieux connaître les acteurs, les usagers et les pratiques liés aux activités touristiques et de pleine nature qui s'exercent sur le site B6. L'objectif étant d'accompagner ces dernières si elles présentent des incompatibilités ou inter-actions négatives avec les enjeux de biodiversité du site B6.

Cette action qui n'est autre que la réalisation d'un stage prévu en 2017, doit se concrétiser par l'identification de l'ensemble des acteurs et usagers présents sur le site B6 autour de cette thématique et permettre de créer un réseau local. Les données issues de ce stage alimenteront notamment l'action COM.2.1.1., dont l'objectif est de caractériser la fréquentation du site au travers de ces activités touristiques et de pleine nature, et d'établir une stratégie d'accompagnement des activités pouvant présenter des perturbations des milieux naturels et des espèces. Cette action est prévue pour 2017-2018.

En vue de ces actions à venir, un éco-compteur a été installé sur un sentier sauvage permettant de joindre un site de baignade non surveillé localisé en amont de la plage surveillée de Fontugne.

Les données recueillies permettront l'obtention de données quantitatives qui pourront alimenter le stage et l'étude déclinés ci-avant, dans un premier temps ces résultats permettront de comparer la fréquentation d'un site de baignade surveillé à celle d'un site de baignade sauvage localisé à proximité.

Afin d'amener au mieux la mise en œuvre locale de cette action d'amélioration des connaissances, un comité technique composé par les représentants des EPCI, le comité Départemental des sports, la DDT, le CD07 a été organisé par le chargé de mission natura 2000/ENS le 14 septembre 2016. En effet, les EPCI concernées par le site Natura2000/ENS B6, ayant compétences dans le tourisme et les activités de pleines natures, sont visées comme partenaires technique et financier de cette action.

× SUI.3.1.3 - SUIVRE LES POPULATIONS DES ESPECES AQUATIQUES

SUIVI PISCICOLE DE L'AUZENE MANDATE PAR L'AAPPMA DES EYGAS

Le classement en No kill de l'ensemble du réseau hydrographique du bassin versant de l'Auzène a été accepté par les services de l'Etat en 2016, suite à la demande de l'AAPPMA locale (AAPPMA des Eygas), au regard des événements de crue importants intervenus à l'automne 2014.

Afin de suivre la dynamique des populations suite à ce classement et plus particulièrement suite à un événement climatique singulier, l'AAPPMA a chargé la FDPPMA de réaliser des pêches d'inventaire sur l'Auzène au niveau de 3 stations. Ces pêches se sont déroulées le 2 septembre 2016. Le chargé de mission Natura2000/ENS B6 a été invité à participer à ces prospections.

Ces pêches ont été réalisées à l'aide de deux appareils portatifs, l'ensemble des poissons capturés ont été mesurés dans un premier temps afin de déterminer les classes d'âges par espèce (bornage), une fois le bornage trouvé les effectifs ont été complétés sans mesures précises. Tous les poissons pêchés ont été comptabilisés.

Les espèces pêchées ont été les suivantes :

- Station de Fourgeon : Truite Fario, Blageon, Goujon, Vairon et Barbeau Méridional
- Station de Gerles : Truite Fario, Blageon, Vairon
- Une autre station a été prospectée sur la commune de St Julien du Gua : hameau de Pounard, mais le chargé de mission Natura2000/ENS n'y a pas participé par faute de temps.

Il est à noter, d'un point de vue qualitatif, que le contexte piscicole est conforme au classement écologique des tronçons de cours d'eau prospectés, liés à la morphologie et la dynamique naturelle du milieu. Plus on monte vers la source, plus la diversité d'espèces est faible. Pas de présence d'espèces exogènes.

Le Chargé de mission Natura2000/ENS n'a pas récupéré à ce jour les données issues de ces pêches, les effectifs précis de poissons capturés au cours de cette journée ne sont donc pas connus. Néanmoins, suite aux observations faites, un premier constat est une certaine abondance des salmonidés, des Goujons et Vairons (dans une moindre mesure), situation plutôt satisfaisante.

Il est à noter néanmoins la capture d'un seul représentant de l'espèce Barbeau Méridional sur la station de FOURGEON, comme cela avait été le cas lors des prospections réalisées dans le cadre de l'étude DOCUGE en 2014.

× SUI.3.1.4 - SUIVRE L'ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE LOUTRE ET DE CASTOR

Dans le cadre du suivi d'espèces, le DOCUGE par son action SUI.3.1.4 cible celui de la Loutre et du Castor. A cet effet, des échanges avec l'ONCFS (opérateur du suivi national de ces espèces en charge de réactualiser les connaissances sur leur répartition en 2016/2017) ont eu lieu pour la réalisation d'un travail complémentaire avec celui du chargé de mission Natura2000/ENS du site B6.

Ce dernier a notamment parcouru des tronçons des cours d'eau de la Dunière, de l'Eyrieux et de la Gluèyre, et relevé l'ensemble des indices de présences observés sur ces deux espèces ensuite traduit sous données SIG.

× SUI.3.2.1 - SUIVRE L'ÉVOLUTION ET VEILLER AU BON ETAT DE LA FLORE ET DES HABITATS DE LA DIRECTIVE HABITATS ET REMARQUABLE

JOURNEE FORMATION

Dans le cadre de l'action SUI.3.2.1 désignée ci-dessus, une journée de formation aux enjeux de la flore remarquable du site B6 a été organisée le 25 mai 2016, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central.

Cette journée, à destination des acteurs locaux sensibles à la flore et en capacité de jouer un rôle de veille, s'est organisée en 2 temps :

- en salle : présentation de la flore remarquable du site B6 et des enjeux,
- sur le terrain : explication des inter-actions gestion des habitats et espèces de la flore.



Pour l'organisation de cette journée, le CBN MC et l'animateur Natura2000/ENS ont échangé à plusieurs reprises et ont réalisé une journée préparatoire sur le terrain le 16 mai 2016.

MILIEUX OUVERTS THERMOPHILES DU MASSIF CENTRAL

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, dans le cadre du projet "Restauration et gestion des milieux ouverts thermophiles caractéristiques du Massif central" (2014-2016), a lancé auprès des gestionnaires de



milieux naturels, un appel à contribution de retour d'expériences sur ces milieux. L'objectif de cette action repose sur un échange et une mutualisation des expériences afin de mieux appréhender les enjeux territoriaux et mesurer l'avancement de la prise en compte des milieux ouverts thermophiles par les gestionnaires d'espaces naturels du Massif central.

Le SMEC, dans le cadre de l'animation du site B6, n'a à ce jour pas lancé d'actions spécifiques à ces milieux, néanmoins, l'animateur a fait un retour sur le questionnaire sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de ces milieux (étude DOCUGE) à l'échelle du site B6.

AUTRES ACTIONS D'AMELIORATION DES CONNAISSANCES

TERRAIN

Dans le cadre de l'amélioration globale des connaissances du site B6 par l'animateur Natura2000/ENS et du suivi de la flore, de la faune et des habitats naturels, des prospections sont menées. Chaque prospection fait lieu à la prise de photos et à des relevés d'observations. Ces derniers sont ensuite retranscrits dans les tables de données SIG afin de compléter la donnée du site B6.

Cette année les prospections de terrains se sont portées sur les secteurs suivant :

- 23 mars 2016 : Cours d'eau de la Dunière sur le tronçon aval (confluence Eyrieux - confluence Chiat). Dans le cadre de l'échange d'expérience et du réseau des animateurs Natura2000 de l'Ardèche, le chargé de mission Natura2000/ENS était accompagné au cours de cette journée par le chargé de mission Natura2000 du site « Rompon, Ouvèze Payre »,
- 2 juin 2016 : Cours d'eau Eyrieux : rive droite entre le pont de Saint-Laurent-du-Pape et le secteur de Blanchon
- 10 juin 2016 : dans le cadre de l'échange d'expérience au travers du réseau d'animateur Natura2000 de l'Ardèche, l'animateur du site B6 s'est joint à l'animateur du site Natura2000 « Rompon Ouvèze Payre » et la DDT pour une journée de terrain sur le Verdus et le Mézayon
- 15 juin 2016 : Cours d'eau du Chiat : depuis les sources jusqu'au droit du hameau du Chiat
- 29 juin 2016 : Hêtraie de Saint-Julien-du-Gua + sources de l'Auzène (secteur du Pétalou)
- 20 juillet 2016 : Rivière Eyrieux : Plaine des Avallons
- 25 juillet 2016 : Terrain pelouses sèches du site B6 (Pierre Hourde, Le Chier, Greytus, etc.) Cette journée de terrain s'est appuyée sur l'étude de faisabilité d'un programme de gestion et de préservation des pelouses sèches dans le bassin versant de l'Eyrieux réalisé par le CEN RA, qui cible plusieurs milieux pelousaires dans le site B6. A cette journée étaient présents le CBN MC, le CEN RA, la DDT et le SMEC.
- 24 août 2016 : Bassin amont de l'Orsanne, des sources jusque sous le hameau de Crau
- 1^{er} septembre 2016 : Rivière Eyrieux : secteur du pont de Chervil - Vignal
- 28 septembre 2016 : Rivière Eyrieux : de Chambonnet au Pont du Moulinas



C. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

× **COM.1.1.1 - AMELIORER L'APPROPRIATION DES ENJEUX LOCAUX DE BIODIVERSITE DU SITE PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET DES USAGERS DU SITE (ELUS, PROFESSIONNELS, GRAND PUBLIC, SCOLAIRES, ETC.)**

EDUCATION NATURE DANS LES ENS

Une réunion organisée par le collectif Pétales 07 et le Conseil Départemental de l'Ardèche, destiné à l'ensemble des animateurs de site ENS, s'est tenue le 18 janvier 2016 sur la thématique de l'éducation nature dans les ENS. L'ordre du jour de cette rencontre était le suivant :

- Bilan des appels à projets "visites sensibles", "collèges natures", "écoles sensibles"
- Quelles pistes de travail pour une restitution collective des appels à projets scolaires?
- Le rôle des animateurs ENS dans les appels à projets du Département

ANIMATIONS SCOLAIRES

Dans le cadre de son appel à projet « A la découverte des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité dans les bassins versants », le SMEC (service rivière et service Natura2000/ENS) propose aux écoles des communes du bassin versant de l'Eyrieux la réalisation d'animations scolaires autour de l'Eau et de la biodiversité.

Cette année 2016, le chargé de mission Natura2000 est intervenu dans 5 écoles, soit auprès de 10 classes allant de la petite section de maternelle au CM2, sur les communes de Saint Julien Boutières, Le Cheylard, Les Ollières-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape et Saint-Pierreville (en préalable au Festival de l'Eau et de la Biodiversité).



Photos illustrant les animations scolaires Natura 2000/ENS réalisées auprès des écoles primaires

Les animations proposées aux 193 enfants autour du jeu, de l'observation et de la recherche se sont focalisées sur la découverte de la faune locale au travers des indices de présences, des chaînes trophiques et des équilibres naturels, et enfin de l'écosystème rivière.

Pour l'année scolaire 2016/2017, l'appel à projet du SMEC a été revisité de manière à proposer au corps enseignant du territoire autant d'interventions liées à l'eau qu'à la biodiversité. D'autre part, le constat étant la participation exclusive d'élèves du primaire les deux dernières années, cet appel à projet vise également les collégiens (Cf. *plaquette de proposition des animations scolaires ci-dessous et en annexe 1*).



Chaque année, le Département de l'Ardèche, dans le cadre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles, lance un appel à projets « Education à la Nature ». Le chargé de mission relais l'information sur cet appel à projet auprès de l'ensemble des écoles du territoire concerné.

En vue des animations scolaires pour 2017, différents projets sont à l'étude. Une intervention avec 2 classes de 6^{ème} du collège de Saint-Sauveur-de-Montagut sur la thématique de 2 espèces protégées : La Loutre et le Castor, des animations autour des traces et de la faune, de la flore et des habitats avec plusieurs écoles, dont une journée entière à l'occasion d'un regroupement des écoles de Saint-Jean-Chambre, de Chalencon, de Silhac et de Saint-Michel-de-Chabrillanoux.

FESTIVAL DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

Chaque année le SMEC organise avec la collectivité qui accueille l'évènement, le Festival de l'eau. Cette manifestation est l'évènement annuel phare du SMEC ; dédié au grand public il a pour objectif de présenter les missions du SMEC et d'organiser, autour de l'eau, des animations répondant aux questions/attentes locales. Les années précédentes, l'animateur Natura2000/ENS avait participé à ses évènements en tenant un stand présentant les démarches Natura2000 et ENS.

Cette année 2016, cette manifestation a pris une nouvelle dimension. Le SMEC, entrant dans une phase opérationnelle dans le cadre de l'animation Natura2000 et ENS, suite à la validation du programme DOCUGE fin 2015 et à la signature de la convention Ardèche Nature cette année 2016, a choisi d'intégrer pleinement la biodiversité à son évènement annuel de communication et de sensibilisation du grand public. Cette décision était d'autant plus forte que le festival était programmé cette année à Saint-Pierre-ville, commune localisée au cœur de l'ENS des Boutières et du territoire Natura2000 B6 concerné par le PAEC « Pentes et Montagnes d'Ardèche ».

Aussi, en 2016, le Festival de l'Eau est devenu le Festival de l'Eau et de la Biodiversité. Ce Festival s'est déroulé les 19, 20 et 21 mai. Le programme de cette édition, inscrit à la fête nationale de la nature, était le suivant :



Dans le cadre de l'animation Natura2000/ENS différents animations ont été proposées, des intervenants ont été mandatés (FRAPNA, Agribio Ardèche, CBNMC, etc.), des expositions ont été empruntées. Ci-dessous une restitution sommaire du déroulé :

- **Lundi 25 avril** : 36 enfants se sont réunis au centre de loisirs le lundi 25 avril après midi pour assister au spectacle « Pépin dans le jardin » mettant en avant le rôle et l'importance de la biodiversité pour les jardiniers et au quotidien,
- **Mardi 17 mai** : animation scolaire sur la thématique « Biodiversité et châtaigneraie » avec les élèves de l'école maternelle du St Pierreville. Après une présentation en classe des espèces peuplant la châtaigneraie et des fonctionnalités écologiques de ce milieu, un déplacement dans une châtaigneraie a permis de montrer ce qui avait été dit auparavant. Suite à cette animation, les élèves ont dessiné un vieux châtaignier et disposés dessus les animaux qui l'habitaient.
- **Jeudi 19 mai** : En début d'après-midi était proposé la visite de l'exploitation du GAEC Vernet (Saint-Pierreville), exploitation ayant contractualisé des MAEC dans le cadre du PAEC Pentes et Montagnes d'Ardèche. Accompagné de la FRAPNA, du CBN MC, du PNR MA et de la Chambre d'Agriculture l'objectif de cette visite destinée aux agriculteurs et au grand public, était d'expliquer les liens existants entre agriculture et biodiversité. C'est une dizaine de personnes qui étaient présentes. En soirée, accompagné par plusieurs intervenants (Agribio, Chambre d'Agriculture, communauté de commune Val'Eyrieux, etc.) l'objectif était pour le SMEC de présenter au grand public et aux agriculteurs les outils et moyens pour faire évoluer les pratiques agricoles vers une meilleure adéquation avec la biodiversité et les notions de services rendus.
- **Samedi 21 mai** : Durant l'après-midi, un stand Natura2000/ENS a été établi afin d'expliquer les démarches au grand public, une balade découverte des milieux et de la biodiversité en collaboration

avec la Maison du Châtaignier et l'association BEED a été organisée. En fin de journée, en collaboration avec le PNR MA, une soirée conférence sur les chauves souris, organisée autour de la projection du film « Une vie de grand Rhinolophe » et de l'intervention de Gérard ISSARTEL et Nicolas DUPIEUX a été proposée.

SAINT-PIERREVILLE

Les enfants du primaire découvrent la biodiversité en amont du festival de l'eau

Les enfants de l'école publique sont très largement intégrés au 8^e festival de l'eau et de la biodiversité, organisé du 19 au 21 mai, par le syndicat Eyrieux clair. En amont, ce sont les scolaires qui sont concernés par l'évènement.

Une demi-journée sur le thème : "l'eau, source d'énergie"

Après une demi-journée sur le thème : "l'eau, source d'énergie", pour les élèves de CE et CM, les plus jeunes ont découvert, mardi, la biodiversité dans la châtaigneraie. Guillaume Chevalier, technicien au syndicat, a expliqué aux enfants que les

châtaigneraies au cœur de l'Ardèche sont en majorité de vieilles forêts, donc des lieux riches en biodiversité.

Cette activité pédagogique en pleine nature aura été un cours profitable pour les élèves de Danielle Vernet, qui participait à l'animation.

Demain, à partir de 14 heures, le village de l'eau et de la biodiversité continue. De 14 heures à 18h30, des ateliers ludiques auront lieu, à 15 heures, une balade nature biodiversité au bord de la Veyruègne sera proposée et, à 17h30, un spectacle "tous les chemins mènent au jardin" précédera une soirée chauve-souris à 20 heures (film, échange et sortie).



Guillaume Chevalier, technicien au syndicat Eyrieux Clair a expliqué aux enfants quelques éléments essentiels de la biodiversité dans la châtaigneraie.

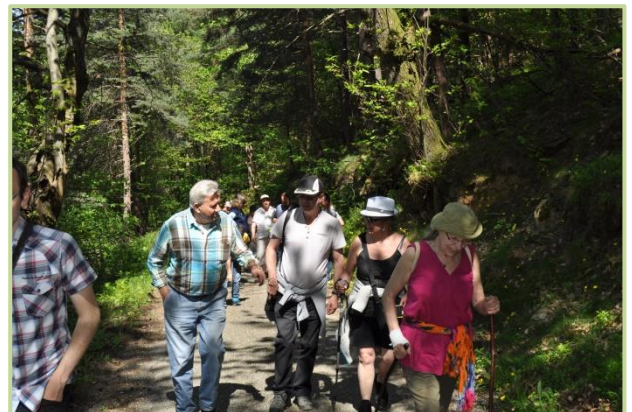
Article paru dans le Dauphiné Libéré du 19 05 2017

Le bilan de cette manifestation est mitigé. Les animations du jeudi et du vendredi, orienté vers des publics cibles, en l'occurrence les agriculteurs et les jardiniers amateurs, n'ont pas remporté un franc succès. La soirée du jeudi soir, consacrée aux outils mobilisables pour faire évoluer l'agriculture vers des pratiques plus respectueuses de la biodiversité, a du être annulée faute de participants.

La journée grand public du samedi a été une réussite, puisqu'il a été estimé que plus de 150 personnes y avait participé.



← Stand Natura2000/ENS « Présentation des démarches de préservation de la biodiversité »



Balade naturaliste organisée en partenariat « Maison du Châtaignier », association BEED et animateur Natura2000/ENS le samedi après midi ⇒

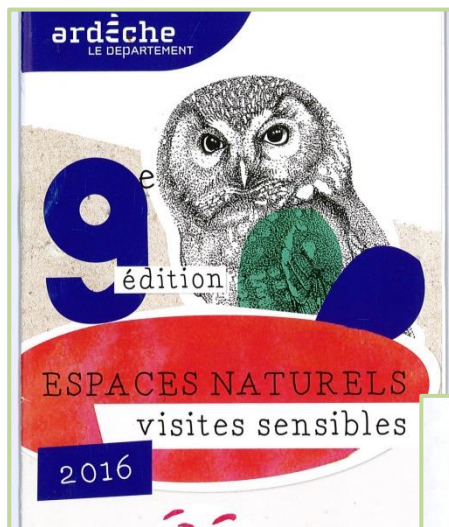
Ce type d'évènement demande beaucoup de temps et d'investigations afin de réunir les intervenants, coordonner les animations, organiser les journées... le manque de participants aux évènements thématiques remet clairement en cause leur organisation.

VISITE SENSIBLE DANS LE CADRE DE L'ANIMATION DES SITES ENS

Cette année 2016, l'animateur du site B6 a proposé l'inscription d'une randonnée découverte du milieu naturel intitulée « Les Boutières, entre rivière et sommets », dans le cadre de l'appel à projet visites sensibles proposé par le Département de l'Ardèche (politique ENS).

Un dossier de candidature, comprenant la demande d'une aide financière pour l'intervention d'un accompagnateur en moyenne montagne, a été constitué et validé par le Département. Une reconnaissance préalable du parcours a été réalisée.

La manifestation, qui s'est déroulée le dimanche 28 mai, était donc organisée par le SMEC en partenariat avec Nicolas GRISOLLE, accompagnateur en moyenne montagne à l'association Ardèche Randonnée. Une dizaine de personnes a participé à cette randonnée dont le parcours, une boucle, démarrait au bord de l'Auzène, à Jean de Faux et passait au pied du Volcan de la Chirouze.



samedi 28/05

Les Boutières, entre rivières et sommets

RDV : Le Moulinon, Saint-Sauveur-de-Montagut, 9h30

Durée : 7h

Grand public

- Intervention d'Ardèche Randonnées
- Syndicat mixte Eyrieux Clair • 04 75 29 72 93

33

les vallées de l'Orsanne de l'Auzène

FETE DE LA SCIENCE

Chaque année, durant les 15 premiers jours d'octobre, l'Arche des métiers du Cheylard coordonne localement la mise en œuvre de la manifestation nationale « La fête de la science ». A cette occasion, elle lance auprès de chaque porteur de projet potentiel, un appel à candidature permettant de proposer l'inscription d'éventuelles animations, manifestations, rencontres gratuites pour le grand public, sur cette thématique large : la science.



Cette année, le SMEC, au travers de la démarche Natura2000/ENS, et en partenariat avec le service rivière et la commune de Saint-Sauveur-de-Montagut, a organisé et participé à 2 évènements :

⇒ **Organisation de la soirée conférence « La Loutre en toute intimité » le 8 octobre 2016**

Le chargé de mission Natura2000/ENS a proposé au grand public une soirée sur le thème de la Loutre. L'objectif était de présenter l'espèce présente localement, puis pourquoi ses effectifs avaient fortement déclinés au début du siècle dernier, les mesures prises pour aider le retour de cette espèce, et l'état actuel des populations.

Pour cela, la soirée a été organisée en 3 étapes :

- Projection du film « La Loutre en toute intimité » de Ronan FOURNIER-CRISTOL et Stéphane RAYMOND,
- Echanges avec le mammologue Jean François NOBLET,
- Poursuite des discussions autour du verre de l'amitié.

Prêt d'une cinquantaine de personnes ont participé à cette soirée, dont plus d'une quinzaine d'enfants.



⇒ **Participation à la manifestation « Jardiner sans pesticides, c'est possible » du 16 octobre 2016**

Cet après-midi, clôturée par une conférence en début de soirée, avait pour objectif de présenter au grand public et plus particulièrement aux jardiniers amateurs, les alternatives possibles à l'usage de produit phytosanitaire et les interactions entre auxiliaires du jardin et ravageurs.

L'après-midi s'est donc déroulée autour de différents ateliers :

- Confection de purins et autres décoctions pour le jardin (NATURAMA),
- Construction d'un hôtel à insectes (service rivière et Natura2000/ENS du SMEC),
- Présentation des insectes auxiliaires du jardin (Mille et une traces),
- Construction de nichoirs à Chauve-souris (service Natura2000/ENS du SMEC).

Durant cet après-midi, l'animateur Natura2000/ENS a donc proposé la construction de nichoirs à chauves-souris. Cette animation a permis d'échanger avec le grand public sur les démarches Natura2000 et ENS, et d'expliquer, avec le cas concret des chauves-souris, pourquoi des mesures et actions ont été mises en œuvre localement pour la préservation d'espèces.

Construction de nichoirs à chauves-souris à l'occasion de la Fête de la science



En soirée, dans le cadre de l'animation du contrat de rivière et plus précisément sur l'accompagnement du grand public à une meilleure gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, deux évènements se sont déroulés :

- la signature de la charte zéro pesticide par la commune de Saint-Vincent-de-Durfort, en présence de la CAPCA et de la FRAPNA,
- la présentation, par Christophe DARFEUIL (NATURAMA), des risques liés à l'usage des produits phytosanitaires et des alternatives et pratiques zéro pesticides pour les jardins.

SITE INTERNET : [HTTP://VALLEE-EYRIEUX-ET-AFFLUENTS.N2000.FR](http://vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr)

Tout au long de l'année, le chargé de mission Natura2000/ENS entretien, mets à jour et alimente le site internet permettant de communiquer sur l'animation du site Natura2000 auprès du grand public.

En début d'année, un travail de mise à jour des documents en ligne et de complétude lié à la validation du DOCUGE a été initié. L'ensemble du DOCUGE, séquencé en sous parties pour faciliter les recherches, ainsi que l'atlas cartographique y est désormais consultable/téléchargeable.

Des cartes du nouveau périmètre, à l'échelle de chaque commune concerné, ont également été mises en ligne.

Une partie totalement dédiée aux actions DOCUGE mises en œuvre a également été créée.

Le site internet permet aussi d'informer le grand public sur les évènements organisés en lien avec les démarches Natura2000 et ENS, y sont mis en ligne les bilans d'animation, les comptes rendus de réunions, etc.

A l'occasion du lancement de l'étude sur les micromammifères, un avis de recherche déposé sur le site internet a été lancé.

Quelques diagrammes restituant la fréquentation du site internet pour l'année 2016 :



Même si l'on note une légère baisse, on peut qualifier de stable la fréquentation du site internet pour cette année 2016, vis-à-vis de 2015. Il faut également prendre en compte que cette première année de mise en œuvre d'actions n'a pas égalé les actions de concertation et de communication mises en œuvre lors de la construction du DOCUGE (ateliers participatifs, mise en ligne des documents préparatoires aux réunions, etc.).

Année	Nb de visites	Progression en pourcentage
2013	1129	
2014	1425	+ 26 %
2015	2261	+ 58 %
2016	2042	- 9,7 %

PARTICIPATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION « REFUGES A CHAUVES-SOURIS » AVEC UN HABITANT

PROPRIETAIRE D'UN ANCIEN MOULIN

Le SMEC, en tant que structure animatrice Natura2000/ENS du site B6 a co-signé la convention « Refuges à Chauves-souris » passée entre Sébastien DARNAUD, propriétaire d'un moulin accueillant une population de Petit Rhinolophe, la LPO Ardèche et le PNR MA.

Cette signature a donné lieu à une journée de présentation du site, d'observation et d'explications sur les chauves-souris. C'est le Président du COPIB B6, Claude BLANC, qui a participé à cette journée et signé la convention pour le SMEC.

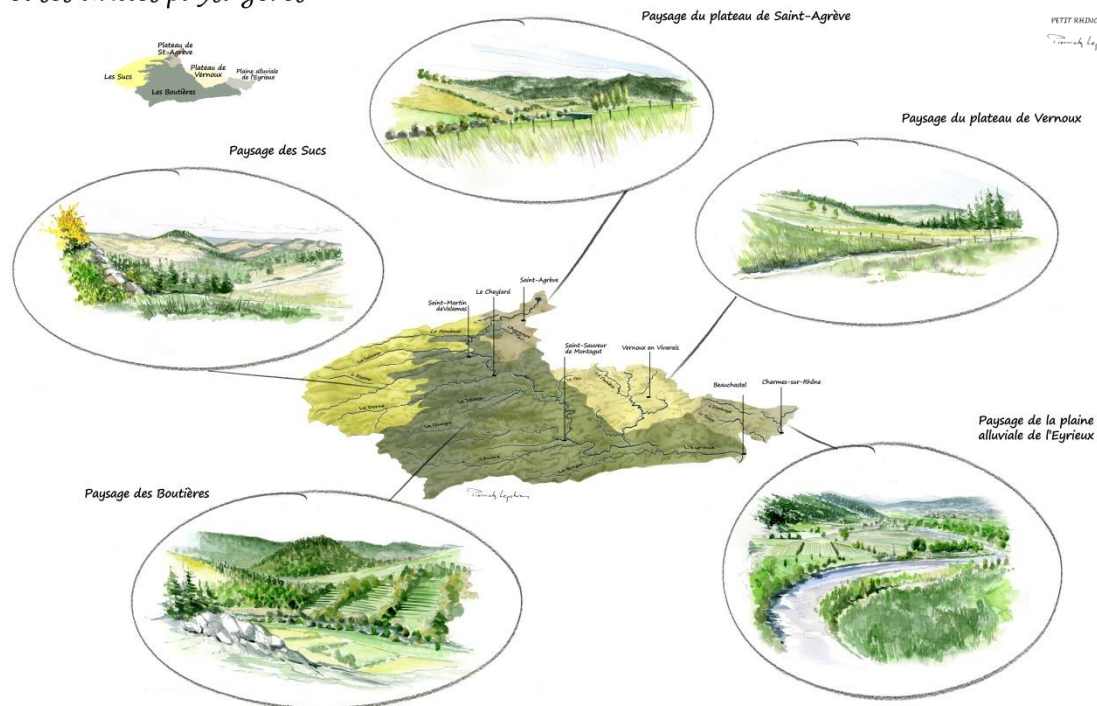
BROCHURE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS DU TERRITOIRE

Afin d'illustrer un document de communication sur le bassin versant de l'Eyrieux et ses milieux naturels, et de se constituer une banque de dessins explicatifs et démonstratifs, la chargée de communication du SMEC a entrepris un travail avec Pierrick LEGOBIEN, illustrateur professionnel.

La commande comprenait différentes planches de dessins mettant en scène le cycle de l'eau, la définition d'un bassin versant, etc. et également des dessins des habitats naturels du territoire ainsi que d'espèces emblématiques. Le chargé de mission Natura2000/ENS a contribué à la construction de ce document en apportant ses connaissances sur la faune, la flore et les habitats naturels.



LE BASSIN VERSANT DE L'EYRIEUX et ses unités paysagères



ACTEURS ET USAGERS DU TERRITOIRE

L'animateur du site B6 a été sollicité par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, en cours de réécriture du topoguide du GR 42 (itinéraire traversant le site B6 sur le secteur de La-Voulte-sur-Rhône), pour apporter des éléments sur le contexte naturaliste et la démarche Natura2000.

ANNUAIRE PETALE 07

Le collectif Pétale07 a pour mission, à l'échelle de l'Ardèche, de structurer le réseau d'acteurs autour de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Cette année 2016, Pétale07 souhaitait construire un outil cartographique désigné « Annuaire Pétale07 », permettant aux internautes recherchant les acteurs locaux de l'EEDD (coordonnées et désignation) de les trouver facilement sur l'ensemble du département. Des échanges avec l'animateur du réseau et le chargé de mission Natura2000/ENS ont eu lieu à cette occasion.

ARTICLES DANS LA PRESSE LOCALE

Tout au long de l'année le chargé de mission sollicite la presse locale afin de communiquer sur les actions et événements mis en œuvre dans le cadre de l'animation du site Natura2000 et ENS. Ci-après quelques articles parus dans la presse (cf. Annexe 2).

ROUTE DES DRAGONNADES : PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a lancé, suite à la réalisation en 2013 d'un état des lieux sur l'itinéraire et les patrimoines liés à la construction de la Route des Dragonnades, une démarche de valorisation des patrimoines par l'interprétation sur la route des Dragonnades par l'intermédiaire d'une étude. Pour suivre cette démarche, dont les bureaux d'étude l'Humain volontaire et Racines iap ont été missionnés, un comité d'itinérance a été constitué. L'animateur du site B6 a été invité à intégrer ce comité et à suivre l'étude.

A ce titre, plusieurs échanges avec le PNR MA et le bureau d'étude en charge du plan d'interprétation ont eu lieu afin d'intégrer au projet le patrimoine naturel traversé par cet itinéraire historique et mis en avant au travers des démarches Natura2000 et ENS.

EXPOSITION SUR L'ÉVOLUTION AGRICOLE ET PAYSAGÈRE DE LA PLAINE DES AVALONS A DUNIERES SUR EYRIEUX

La Communauté de Communes Privas Centre Ardèche a missionné en 2016 deux intervenants pour créer une exposition sur la plaine des Avallons. Cette terrasse alluviale située rive gauche de l'Eyrieux, sur la commune de Dunière-sur-Eyrieux, supporte une activité agricole depuis plusieurs décennies et a connu son heure de gloire lorsque la vallée de l'Eyrieux produisait abondamment des pêches.

Ce secteur localisé dans la plaine alluviale de l'Eyrieux présente également un intérêt écologique avec la présence d'une ripisylve en bord de cours d'eau mais aussi de milieux ouverts avant de retrouver les côtes pentus et arborés.

A l'occasion de la construction de l'exposition, l'animateur Natura2000 a échangé avec les personnes en charge de ce travail pour apporter des éléments sur le contexte naturel et insister sur la nécessité de pratiques agricoles adaptées aux enjeux de biodiversité.

Une journée consacrée à la présentation de cette exposition et des pratiques agricoles de la plaine des Avallons, notamment la production de pommes de terre primeurs, a été organisée le 10 septembre 2016.





CAMPAGNE PHOTOGRAPHIQUE SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Département a lancé à l'automne 2016 une campagne photographique sur son réseau de sites Espaces Naturels Sensibles, sur les thèmes des paysages, de la faune, la flore, la géologie et les usages des sites. Dans ce contexte, un groupement de 3 photographes a été mandaté pour réaliser cette mission.

L'objectif pour le Département est de disposer d'un recueil de photos sur les sites ENS, afin de les utiliser dans la création d'outils d'éducation à la nature, de sensibilisation et de communication.

Dans le cadre de cette mission, le chargé de mission Natura2000/ENS du site B6 a conduit au cours d'une journée le photographe Nicolas Van INGEN au travers du site ENS des « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne », sur des sites identitaires pré identifiés.

*** COM.2.1.1. - CREER UN PARTENARIAT ET METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE RESPONSABLE AVEC LES PROFESSIONNELS DU TOURISME ET LES PRESTATAIRES D'ACTIVITES DE PLEINE NATURE**

Cette action, dont la mise en œuvre était initialement prévue pour 2016, mais qui pour des raisons de planning et de prévisionnel des budgets avec les partenaires n'a pas pu être réalisée, a pour objectif l'exécution d'une étude d'analyse de la fréquentation touristique et des activités de pleines natures du site B6. Cette étude doit également permettre de mettre en évidence si la fréquentation, et les pratiques en général, ont des incidences sur la biodiversité, particulièrement les enjeux du site.

La mise en œuvre de cette étude, sous maîtrise d'ouvrage SMEC, vise un travail partenarial avec les collectivités territoriales compétentes dans ce registre ainsi que des financements des collectivités concernées. A ce titre, le chargé de mission a rencontré en début d'année 2016, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) Madame Béatrice MAIRE, la Communauté de Communes Val'Eyrieux (CCVE) Monsieur Romain SCHOCKMEL, le Syndicat Mixte Centre Ardèche Madame Béatrice FRASSON MARIN et l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche Monsieur Richard ROIRON. Avec l'ADT des rapprochements ont eu lieu, cette dernière réalise tous les 5 à 6 ans une analyse qualitative de la clientèle touristique Ardéchoise ; cette étude a été mise à jour en 2016. Cependant, les données récupérées restent très générales à l'échelle du département et ne permettent pas une utilisation objective à l'échelle du site B6.

Cette action n'ayant pu être mise en œuvre dès 2016, le chargé de mission Natura2000/ENS en a alors profité pour bien échanger avec les différentes structures partenaires de manière à préparer au mieux cette action pour 2017. A cette occasion, il a organisé le 14 septembre, la première réunion du comité technique « Tourisme et activités de pleine nature ». Etaient présents à cette réunion la CAPCA, la CC Val'Eyrieux, le Comité Départemental des Sports, la DDT, le Département et le service rivière du SMEC.

D'autre part, un courrier explicatif des actions liées au tourisme et activités de pleine nature, incluant le partenariat technique et le plan de financement, sollicitant notamment ces structures, a été préparé. Compte tenu du contexte de transition de l'animation du site B6 du SMEC vers le PNR MA, ce courrier n'a pas été envoyé.



D.FONCIER ET GEOLOGIE **(SPECIFIQUE A LA POLITIQUE ENS)**



× FON.1.2.2 - REALISER DES ACQUISITIONS AMIABLES

Dans le cadre de sa mission d'acquisition foncière sur le périmètre des sites ENS, le Conseil Départemental de l'Ardèche prend l'attache de l'animateur local lorsqu'une opportunité lui est portée à connaissance par la SAFER.

Aussi, dans le cadre de l'animation de l'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne », l'animateur du site ENS a été amené à donner des avis motivés en référence à des critères écologique et de mise en valeur de l'ENS, avec parfois productions de documents cartographiques, sur plusieurs projets d'acquisition :

- Commune de Saint Etienne de Serres :
 - Serres du Pont, Le Vernet et la Vignasse : intéressant car surfaces non négligeables comprenant des zones humides ainsi que des habitats d'intérêt communautaire (HIC)
 - Le Sablas : secteur très intéressant en rive gauche de l'Auzène comprenant des secteurs boisés (chênes blancs) a potentialité de création d'ilots de sénescence, la présence d'un petit cours d'eau et de quelques milieux ouverts (en cours de colonisation). Le secteur est traversé par un itinéraire de randonnée
- Commune d'Issamoulenc :
 - secteurs de l'Auche et des Chablas : secteur intéressant car présence de 3 HIC et localisé à proximité de la rivière Auzène)
 - secteurs de Feoulas, le Serre de Ferriere, Le Pas et Ausagne et les Plantes : pas de suite données à ce dossier
- Commune d'Albon : Ladreyt de Marsal : pas de réel intérêt à l'acquisition des parcelles en ventes
- Commune de Gluiras : Tisonèche : intérêt naturaliste avéré sur les parcelles à la vente car présence d'habitats à forts enjeux (pelouses sèches semi-naturelles, roches siliceuses avec végétation pionnière)
- Commune de Marcols-les-Eaux : secteurs de Creux de Farge, d'Hubazon, et le Buisson : pas de suite donnée à ce dossier
- Commune de Saint Julien du Gua : secteurs La Vigneyre et Pounard, le Theron et les Goutailles : pas de suite donnée au dossier



E. GESTION ADMINISTRATIVE ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUGE



× ANIM.1.1.1 - METTRE EN ŒUVRE ET ENCADRER LES ACTIONS DU DOCUGE

DOCUMENT UNIQUE DE GESTION - FINALISATION/VALIDATION/ENVOI

Finalisation du DOCUMENT Unique de GEstion (DOCUGE)

Le DOCUGE des sites Natura2000 et ENS B6 a été validé en séance le 22 septembre 2015 par le comité de pilotage et le comité de site, organes suivant localement l'animation de ces 2 entités naturelles. Cependant, les documents d'études et annexes, produits par NATURALIA Environnement en charge de la rédaction de l'étude et ses annexes, ont nécessité des compléments et mises à jour.

Aussi, au cours des 2 premiers mois de l'année 2016, des échanges entre la structure animatrice, NATURALIA Environnement, la Direction Départementale de l'Ardèche 07 et le Conseil Départemental de l'Ardèche, ont été pilotés par le chargé de mission Natura2000/ENS. D'autre part, le chargé de mission s'est chargé d'une partie de la rédaction des mises à jour, ainsi que de la mise en page des documents finaux.

Les échanges et mises à jour nécessaires à la production des documents définitifs ont plus particulièrement concernés :

- La reprise de plusieurs cartes de l'atlas cartographique,
- La création de fiches habitats complémentaires (9160 et 9340),
- La mise à jour du document cadre par l'intégration d'éléments rédigés par NATURALIA,
- La mise à jour de graphiques et de certains paragraphes,
- etc.

Afin de mettre à jour la donnée suite aux investigations de terrains, aux études et aux retours d'informations (mise en place prochainement d'un réseau participatif local) mais également de faciliter l'analyse des données, le chargé de mission Natura2000/ENS B6 a travaillé à la compilation et réorganisation des tables faune et flore construites par Naturalia. Aussi, désormais les tables sont classées comme suit :

- Oiseaux
- Crustacés
- Invertébrés
- Amphibiens, Reptiles, Poissons,
- etc.

Un travail de compilation important a également été réalisé sur les données Flore de Naturalia afin de centraliser sur une seule table l'ensemble des éléments disponibles à ce jour. Ce travail n'avait pas été réalisé par Naturalia (Données CBN MC, données des études réalisées sur ENS, données des prospections de terrain, etc.).

Envoi du DOCUGE aux membres du COPIL

Le DOCUGE, en version numérique sur support DVD, a été envoyé à l'ensemble des membres du comité de pilotage du site B6 et du comité de site par la DDT07 en mars 2016.

Un travail préalable de rédaction du courrier d'accompagnement de l'envoi et de co-signature SMEC/Etat/CD07 a été réalisé par le chargé de mission Natura2000/ENS.

Accompagnement et suivi des différentes étapes de validation du DOCUGE vis-à-vis de la démarche Natura2000

Le Document unique de gestion du site Natura2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et de l'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Glueyère et de l'Orsanne » a été validé par le comité de pilotage local le 22 septembre 2015.



Suite à cette première validation, différentes étapes devant mener à la prise en compte jusqu'au niveau européen de ce document de gestion Natura 2000, et plus particulièrement l'intégration des modifications du périmètre du site, ont eu lieu cette année 2016.

Aussi, les services de l'Etat ont lancé une procédure de consultation des collectivités et EPCI. Dans le cadre de cette consultation, le chargé de mission a été sollicité l'Etat pour relecture et apport de compléments au dossier de consultation.

D'autre part, relais local, le chargé de mission Natura 2000/ENS a contribué à l'information sur cette validation au travers:

- de différents échanges téléphoniques ou rencontres avec des habitants et élus du territoire,
- de l'accompagnement à la rédaction des délibérations (CAPCA, Chalencon, etc.),
- de l'animation de réunions spécifiquement dédiées à la consultation des communes et EPCI du territoire. A cette occasion, les réunions suivantes ont été organisées :
 - 23 avril 2016 : rencontre des élus de la communauté de communes du Pays de Vernoux,
 - 27 avril : réunion publique à Pranles,
 - 28 avril 2016 : rencontre du conseil municipal de Saint-Etienne-de-Serre,
 - 19 juillet 2016 : sur la demande de la commune de Saint-Michel-d'Aurance, a été programmée une rencontre avec le maire, la DDT et l'animateur du site B6 au Cheylard. M. CHARRIER (maire de St Michel-d'Aurance) n'est pas venu.

Suite à cette consultation officielle (à mettre à jour)

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE NATURA2000 B6 / COMITE DE SITE ENS DES BOUTIERES

Le 24 novembre 2016 s'est tenue la réunion du COPIL/COSITE B6 à Saint-Sauveur-de-Montagut. Cette réunion a connu une consonance particulière puisque le SMEC annonçait qu'il ne poursuivrait pas l'animation du site Natura2000 B6.

Cette réunion a été consacrée à la présentation du bilan de l'animation du site Natura2000 B6 et de l'ENS des Boutières, puis aux votes de la nouvelle structure animatrice du site B6 et du nouveau président du comité de pilotage.

Lés élus présents ont désigné le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche comme la nouvelle structure animatrice du site B6 et Jean Pierre ANCHISI, nouveau président du COPIL B6.

ANIMATION

Signature de la Convention Ardèche Nature

Cette année 2016, l'animation de sites naturels portée par le SMEC a évoluée puisqu'a été officialisée en plus de l'animation Natura2000, l'animation du site ENS « Serres Boutiérots et vallée de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne » au travers de la signature de la Convention Ardèche Nature entre le Département de l'Ardèche et le syndicat mixte Eyrieux Clair.

Cette nouveauté a marqué l'évolution de l'organisation locale autour des démarches de gestion du milieu naturel par la mutualisation. Aussi, d'un point de vue administratif, le chargé de mission Natura2000/ENS et la secrétaire/comptable du SMEC ont déposé en 2016 deux dossiers de subvention :

- un auprès de l'Etat, par le biais du formulaire 7.63,
- un auprès du Département.

Afin d'officialiser l'animation du site ENS « Serres Boutiérots et vallée de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne » par le Syndicat Mixte Eyrieux Clair, le chargé de mission Natura2000/ENS et la technicienne du



Département en charge de l'animation des sites ENS du Nord Ardèche, ont échangé et travaillé à l'adaptation des documents. Tout particulièrement l'annexe 3 qui restitue en 3 tableaux les actions prévues d'être mise en œuvre dans le cadre de la CAN, durant les 3 années de convention (2016/2017/2018).

La Convention Ardèche Nature a été signée entre les deux structures en juin 2016. Néanmoins, compte tenu du contexte de changement de structure animatrice (cf. § *Changement du porteur de l'animation du site Natura2000/ENS B6*), la Convention Ardèche Nature passée initialement avec le SMEC sera transmise au PNR MA pour 2017.

Renouvellement de la convention cadre d'animation du site Natura2000 B6

La Convention Cadre d'animation du site Natura2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » en vigueur, signée entre l'Etat et le SMEC, avait pour période de validité 2014-2016. Aussi, elle arrivait à son terme le 31 décembre 2016.

Afin de poursuivre cette animation, une nouvelle convention cadre devait alors être signée entre le SMEC et l'Etat avant la réunion du COPIL de fin d'année, qui se prononcerait par vote sur la structure animatrice et le Président du COPIL. Aussi, auparavant, le SMEC devait délibérer en Comité Syndical sur sa poursuite ou non de l'animation du site B6.

La convention cadre 2014-2016 était bâtie en partie autour de la réalisation de l'étude du document unique de gestion ; cette dernière finalisée, la convention d'animation devait être mise à jour. Aussi quelques autres points comme le remplacement de l'outil SUDOCO par l'outil SIN et la modification de quelques dates ont été mis à jour.

Le projet de nouvelle Convention Cadre a été proposé en Comité syndical le 27 octobre 2016. Le quorum n'ayant pas été atteint à l'occasion de cette réunion, le comité syndical s'est de nouveau réuni le 8 novembre 2016. A l'occasion de cette réunion, les élus du SMEC ont rejeté la poursuite de l'animation du site Natura2000 B6.

Aussi, suite à cette décision qui fut une réelle surprise, un temps important dans l'animation du site Natura2000 B6 a été consacré à la recherche d'une nouvelle structure animatrice et à l'organisation du transfert de l'animation.

Changement du porteur de l'animation Natura2000/ENS du site B6

Comme évoqué précédemment, le Comité Syndical du SMEC s'est prononcé le 8 novembre 2016 en défaveur de la poursuite de l'animation locale du site Natura 2000 B6 en délibérant contre le renouvellement de la Convention Cadre d'animation.

Ce contexte a induit en fin d'année 2016, la consécration importante de temps d'animation, de la part de la DDT et du chargé de mission Natura2000/ENS, à la recherche d'une alternative permettant de pérenniser la dynamique d'animation instituée depuis 2011.

Le PNR MA, conformément aux orientations de sa charte, s'est proposé et a donc été désigné par vote la nouvelle structure animatrice du site Natura 2000. Dans un souci de continuité de la mutualisation d'animation avec l'ENS des Serres Boutiérots, le SMEC, en accord avec le CD07, a fait le choix de transmettre l'animation de ce site au PNR MA. A partir de ce moment, de nombreux échanges ont eu lieu entre SMEC, PNR MA, DDT et CD07 pour assurer la transition de l'animation.

Bilan annuel de l'animation Natura2000 et ENS 2016

Chaque année, afin de présenter le bilan des actions et de l'animation mises en œuvre dans le cadre de la convention cadre pour l'animation locale de la démarche Natura2000 et de la convention Ardèche Nature pour l'animation locale de la politique ENS, le chargé de mission N2000/ENS est chargé de rédiger un bilan.



Ce bilan, présent document joint aux demandes de subventions du poste, retrace l'ensemble des événements mis en œuvre au cours de l'année, ainsi que les participations aux démarches, études et autres projets de territoire, par le chargé de mission Natura2000/ENS. Sa rédaction nécessite du temps mais permet de replonger dans l'année écoulée, d'en faire le point et d'organiser et orienter les actions à venir.

Coordination, pilotage et accompagnement de l'animation

Tout au long de l'année, de nombreux échanges entre l'animateur Natura2000/ENS du SMEC et les techniciens de la DDT07 (Martine GRIVAUD) et du CD07 (Lucille BOBET) en charge de l'animation de Natura2000 et de la politique ENS ont eu lieu. Ces échanges sont très importants car ils permettent souvent d'éclairer des points ou de débloquent des situations techniques, financières, administratives, etc., et ainsi de faire avancer et vivre au mieux les projets.

Il est à souligner l'importante réactivité des services de l'Etat (DDT) et du Département dans le cadre de ces échanges, ainsi que leur disponibilité, qui contribuent notablement à une fluidité et une bonne dynamique dans l'animation.

Dans le cadre de l'animation au sein même du SMEC, il est à noter des échanges et des rencontres fréquentes entre l'animateur Natura2000/ENS et le président du COFIL du site B6, binôme élu/technicien nécessaire à une animation locale.

Fonctionnalités usuelles liés au poste

Dans le cadre de l'animation du poste de chargé de mission Natura2000/ENS, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Suivi du temps de travail
- Défraiement
- Traitement des mails

ACTIONS 2016

Programme d'actions 2016 : administratif et financier

En concertation avec la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche et le Conseil Départemental de l'Ardèche, il a été prévu pour l'année 2016, la réalisation d'actions hors animation nécessitant des financements :

Code actions	Intitulé de l'action	budget 2016
HAB.2.1.2	Favoriser le maintien et le développement des surfaces toujours en herbe avec la réouverture de landes, de milieux ouverts et la création de parcs et de parcours (MAEC, PPT, piste, clôtures, points d'eau, etc.)	15 000,00 € FEADER
SUI.1.1.1	Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère	24 554,00 €
SUI.1.4.1	Réactualiser les connaissances sur les populations de Barbeau méridional et les risques d'hybridations avec le Barbeau fluviatile	10 000,00 €
SUI.1.4.2	Renforcer les données liées à la présence du Toxostome ainsi qu'à celle du Hotu et étudier les éventuels phénomènes d'hybridation entre ces deux espèces	10 000,00 €
SUI.1.4.3	Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires	13 500,00 €
SUI.2.3.1	Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité	4 527,00 €

Code actions	Intitulé de l'action	budget 2016
COM.1.1.1.1	Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élus, professionnels, propriétaires, usagers, grand public, scolaires, etc.)	5 000,00
COM.1.1.1.2	Communiquer/sensibiliser les professionnels sur des pratiques alternatives et respectueuses de la biodiversité locale (agriculteurs, gestionnaires des routes, sylviculteurs, professionnels du tourisme et des loisirs, etc.)	2 000,00
COM.2.1.1.1	Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature	18 000,00

A cet effet, différentes rencontres ont été organisées par le chargé de missions Natura2000/ENS avec les maîtres d'ouvrages potentiels ainsi qu'avec les financeurs.

Afin de porter les actions prévues au DOCUGE pour 2016 ainsi que d'assurer l'animation, il a été nécessaire de prévoir au budget du SMEC les sommes prévues pour leur réalisation. Afin de construire au mieux ce budget, différents échanges entre la comptable et le chargé de mission Natura2000 et ENS ont eu lieu.

Demandes de subventions

Au regard des actions programmées citées précédemment, le chargé de mission Natura2000/ENS, en collaboration avec par la secrétaire-comptable du Syndicat Mixte Eyrieux Clair, a été amené à édifier plusieurs dossiers de demande de subventions :

Demandes relatives aux actions :

- SUI.1.1.1.1 - Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère : demande de subvention (50 % Etat - 50 % CD 07),
- SUI.1.4.3 - Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires : demande de subvention (50 % Etat - 50 % CD 07),
- COM1.1.1.1 - Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site : demande de subvention (45 % Etat - 45 % CD 07 - 10 % SMEC),
- Visite sensible : organisation d'une randonnée découverte intitulée « Les Boutières, entre rivière et sommets » : demande de subvention (80 % CD 07 - 20 % SMEC),
- Lettre Natura2000 : demande d'acompte,
- Soirées thématiques : demandes d'acompte,
- Solde du paiement de l'étude DOCUGE,
- Festival de l'eau et de la biodiversité (COM.1.1.1) : demande d'acompte,
- Visite sensible : demande de solde

Demandes relatives à l'animation :

- Demande de solde pour le poste d'animation de 2015
- Demande de subvention pour le poste d'animation 2016

Cette demande de subvention a été réalisée auprès de l'Etat/FEADER à hauteur de 80 % dans le cadre de la convention Cadre d'animation Natura2000 et à hauteur de 20 % auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche dans le cadre de la convention Ardèche Nature pour l'animation ENS

- Demande de subvention pour le poste d'animation 2017

Un dossier de demande de subvention, déposé par le PNR MA auprès des services de l'Etat et du Département, a été co-construit entre la DDT, le chargé de mission Natura2000/ENS et le responsable du service Biodiversité du PNR MA.



SUIVI ADMINISTRATIF DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Dans le cadre du suivi et de la participation à la gestion administrative du Syndicat mixte Eyrieux Clair, le chargé de mission Natura2000 est amené à participer à différentes réunions. Lorsque cela est nécessaire, il rédige une note d'information nommée « Point sur Natura2000 » afin de présenter aux élus les actualités de l'animation du site B6.

Cette année 2016, les réunions liées à la structure animatrice ont été les suivantes :

- 21 janvier 2016 : réunion du bureau syndical : Etude des propositions budgétaire 2016,
- 16 février 2016 : réunion du comité syndical : présentation des orientations budgétaires du SMEC pour 2016. D'autre part, à l'occasion de comité syndical, les délibérations suivantes concernant l'animation Natura2000/ENS ont été prises :
 - Participation du SMEC au financement d'actions dans le cadre de l'animation Natura2000 et ENS du site B6 (mise en œuvre des actions du DOCUGE)
 - Convention Ardèche Nature – Gestion des sites ENS inscrits au réseau départemental – autorisation signature
 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche dans le cadre de l'appel à projet « visites sensibles »,
- 21 avril 2016 : réunion de bureau syndical : validation de la décision de principe sur le nouveau périmètre B6 et actualités sur l'animation du site B6,
- 20 juin 2016 : réunion de bureau : Etat d'avancement des actions Natura2000 et ENS
- 12 septembre 2016 : réunion de bureau : Etat d'avancement des actions Natura2000 et ENS
- 27 octobre 2016 : réunion du comité syndical : Mise aux votes de différentes délibérations relatives à la signature de demande de subvention pour des actions, de l'avenant de la CAN passée entre le Département et le SMEC, de la délégation de maîtrise d'ouvrage à la CCRC dans le cadre de l'étude intersites sur les chauves-souris et de la reconduction de la convention cadre d'animation Natura2000 entre l'Etat et le SMEC. Le Quorum n'ayant pas été atteint à ce comité syndical il a été convenu d'une date pour une nouvelle réunion
- 08 novembre 2016 : Réunion du comité syndical : proposition aux votes des délibérations présentées le 27 octobre. A l'occasion de cette réunion, les élus du SMEC à 17 voix contre et 12 voix pour, se sont prononcés en défaveur de la poursuite de l'animation du site Natura2000 B6 par le biais du non renouvellement de la convention cadre d'animation de ce site avec l'Etat.
- 14 décembre 2016 : Réunion de bureau : Point sur la transition de l'animation Natura2000 et ENS, Délibération pour transmission de l'animation du site ENS des Boutières du SMEC au PNR MA, procédure de licenciement du chargé de mission Natura2000/ENS.



× ANIM.1.1.2 - ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES, PORTEURS DE PROJETS ET PORTEURS DE PROCEDURES

CONTRIBUTION/ACCOMPAGNEMENT DU SCOT CENTRE ARDECHE

Le Syndicat Mixte Centre Ardèche a lancé la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ardèche ce début d'année 2016. Dans ce contexte l'animateur Natura2000/ENS a :

- contribué à l'élaboration du cahier des charges pour le marché concernant l'étude environnementale du schéma,
- participé à la réunion de lancement de la procédure Scot qui s'est tenue le 19 janvier à La-Voulte-sur-Rhône.

D'autre part, des échanges téléphoniques avec Antoine BARANNE (SyMCA - chargé de mission SCOT) ont eu lieu sur le contexte territorial, la construction du diagnostic environnementale et la concertation autour de ce schéma.

ETUDE PROSPECTIVE « HORIZON 2040 DES TERRITOIRES A FAIBLE DENSITE »

La Direction Départementale des Territoires, les SCOT « Ardèche méridionale » et « Centre Ardèche » et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche ont lancé une mission de prospective territoriale relative au devenir à l'horizon 2040 des territoires à faible densité.

Cette mission consiste à bâtir plusieurs scénarios réalistes de développement durable à l'horizon 2040 et que ces derniers soient pris en compte dans les projets d'aménagement, tout particulièrement les procédures Scot en cours d'élaboration.

Dans le cadre de son animation locale en lien avec les enjeux de biodiversité, le chargé de mission Natura2000/ENS a participé le vendredi 5 février aux échanges sur la thématique Environnement et ressources de cette étude qui s'est tenue à Privas. Une autre réunion s'est tenue le 15 septembre 2016, mais le chargé de mission du SMEC n'a pas pu y participer.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DES COLLECTIVITES LOCALES

Le chargé de mission Natura2000/ENS assure une veille et un accompagnement technique et administratif auprès des collectivités concernées par le territoire Natura2000 B6 et l'ENS des Serres Boutiérots. A cette occasion différents échanges, transmissions de données et rencontres ont été organisées :

- Commune d'Issamoulenc : transmission des périmètres ENS et Natura2000,
- Commune de La Voulte-sur-Rhône : le bureau d'étude éco-stratégie a été mandaté par la commune de La-Voulte-sur-Rhône pour réaliser le PLU de la commune. A ce titre des échanges entre le bureau d'étude et le SMEC ont eu lieu (données DOCUGE, périmètre validé, etc.)
- Commune de Saint-Laurent-du-Pape : Le bureau d'étude Mosaïque Environnement est en charge de la rédaction du diagnostic environnemental du PLU de la commune de Saint-Laurent-du-Pape. La chargée d'étude du bureau d'étude a échangé avec l'animateur du site B6 sur les enjeux de biodiversité présents sur la commune ainsi que sur le périmètre du site.

Cette année 2016 a été marquée, pour la démarche Natura2000 sur le site B6, par la mise en œuvre de la procédure de validation du DOCUGE (après validation en COPIL) et de l'extension du périmètre auprès des collectivités et EPCI, puis par le Ministère de l'Environnement et de l'Energie et de la Mer. La partie administrative de la consultation a été assurée par le DDT07, dans le cadre de l'animation locale portée par le SMEC, le chargé de mission Natura2000 est intervenu auprès des collectivités et habitants demandeurs d'informations.



AVIS TECHNIQUE SUR ACTIONS DU PPT

Le chargé de mission Natura2000/ENS a été sollicité par les services de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, en charge de l'animation du Plan Pastoral territorialisé, pour donner un avis technique sur des projets de brulis dirigés et d'ouverture de pistes pastorales.

ECHANGE AVEC LE CABINET BEAUR DANS LE CADRE DU PLU DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

La commune de Saint-Sauveur-de-Montagut a pour projets de faire construire sur son territoire une maison de retraite ainsi qu'un lotissement sur le secteur de l'Abrayon. Dans le cadre de la consultation officielle des EPCI et collectivités pour l'extension du périmètre du site B6, la commune a souhaité savoir ce que cela induisait sur ces projets en cours.

Afin que ces derniers soient mis en compatibilités avec le PLU de St Sauveur et les enjeux Natura2000, des échanges techniques avec le bureau d'étude BEAUR, en charge de la rédaction de ce document d'urbanisme, ont eu lieu.

COMMUNE DE LA VOULTE-SUR-RHONE :

MOUSTIQUE TIGRE ET NATURA2000

Le début d'été 2016 a été relativement pluvieux et chaud, aussi la pullulation de moustiques aux abords du Rhône et de la confluence avec l'Eyrieux c'est fait ressentir.

Afin d'éclaircir différents points, dont notamment les risques liés au moustique tigre et l'incidence de Natura2000 sur l'intervention des communes pour le traitement des moustiques, une réunion organisée par la mairie de La-Voulte-sur-Rhône, en compagnie de l'Agence Régionale de Santé et de l'entente interdépartementale de démoustication, s'est tenue le 1er juillet 2016.

Au cours de cette réunion, il a notamment été question pour l'animateur du site B6 de rappeler et bien préciser que la procédure Natura2000 n'avait aucune incidence sur la gestion des moustiques, c'est à dire qu'elle n'empêchait pas la commune d'agir contre les moustiques.

JOURNEE FORMATION : INTEGRATION DU SRCE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME SCOT, PLUi ET PLU

Dans le cadre de ses actions liées à la biodiversité et plus précisément à la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Rhône-Alpes, la Région Rhône Alpes, assistée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) d'Auvergne-Rhône-Alpes, a organisé une session de "formation-action" consacrée à la Trame verte et bleue et à la prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme locaux (le 7 juin 2016).

L'animateur du site B6, qui a notamment participé à la réalisation du SRCE et dont l'animation locale prévoit l'assistance technique aux porteurs de projets telles que les collectivités locales dans le cadre de la réalisation de leur PLU, PLUi et des Scot, a participé à cette journée de formation.

EVALUATION D'INCIDENCE EN VUE DE L'EVENEMENT SPORTIF « TRAIL DE NOËL » BEAUCHASTEL

C'est la deuxième année consécutive que l'association des parents d'élèves organise sur la commune de Beauchastel le « Trail de Noël ». Comme l'année passée, la personne en charge de la constitution du dossier administratif d'autorisation a pris contact avec l'animateur du site B6 pour obtenir les informations nécessaires. Des éléments cartographiques ainsi que l'évaluation d'incidence simplifiée pour les manifestations sportives ont notamment été transmis.



ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA GLUEYRE

Une première rencontre qui avait eu lieu en 2015 avait fait transparaître pour l'étude d'un projet de gestion environnementale des parcelles appartenant aux adhérents de l'association et une éventuelle mobilisation des démarches Natura2000 et ENS, la nécessité de connaître avec plus de précision les parcelles pouvant être concernées par le projet.

Cette année 2016, une nouvelle rencontre avec l'association a permis de définir l'ensemble des parcelles appartenant à des adhérents intéressés par une démarche de gestion écologique de leur terrain, sur la base d'un relevé cartographique, représentant alors une surface de 120 ha.

Les échanges avec les membres de l'association et l'animateur du site B6 ont également permis de rappeler aux personnes présentes en quoi consistent les démarches Natura2000 et ENS, les champs d'actions ciblés par ces démarches et également de revenir sur un sujet délicat pour l'association, la zone de préemption identifiée dans le secteur des Gorges de la Glueyre.

A l'occasion de cette réunion, il a été évoqué la question d'une gestion agricole de ces parcelles, autrefois des terrasses accueillant des céréales, des prairies de fauche, des pâtures, des vignes et autres arbres fruitiers (exposition sud du versant), qui permettrait d'une part leur entretien et l'installation d'une activité. Cette gestion agricole devrait remplir des exigences écologiques appropriées aux enjeux locaux de biodiversité définies par une convention qui pourrait être signée entre les propriétaires et le gestionnaire.

Cette démarche doit se poursuivre en 2017, avec une opportunité de travail de stagiaires étrangers à la rédaction d'une « notice de gestion » de ce territoire.

ÉCHANGES AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALES DES CHASSEURS DE L'ARDECHE

Le SMEC, dans le cadre de l'animation territoriale de la stratégie zone humide et plus particulièrement à sa proposition auprès des structures et organismes concernées par ces milieux à la signature de la Charte « Zone humide » pour leur préservation, a été invité à une rencontre avec la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche.

Cette réunion a eu lieu le 9 septembre 2016, en présence de M. FESCHET (élu de la FDC07) et M. Fabrice GIRARD (technicien de la FDC07), de la coordinatrice du contrat de rivière Eyrieux-Embroye-Turzon et de l'animateur du site B6.

Cette rencontre a permis de rappeler certaines convergences entre préservation des milieux naturels et activités cynégétiques, tout particulièrement sur les zones humides qui peuvent notamment accueillir la Bécassine. D'autre part, il a été question d'échanger sur les données de suivi d'espèces, le FDC07 est à l'origine de la création d'un réseau d'observateurs appelé « réseau sentinelle ». Cet outil permet notamment de mettre en évidence les secteurs où les collisions avec la faune sont observées.

La FDC07 a réaffirmé sa volonté de s'investir, avec les élus locaux (ACCA) et adhérents, à la mise en œuvre d'actions locales pour la préservation des milieux et de façon indirecte des espèces cynégétiques, telles que celles inscrites aux documents de programmation des démarches Natura2000 et ENS.

JOURNEE ANIMATEUR NATURA2000 ET ENS DE L'ARDECHE

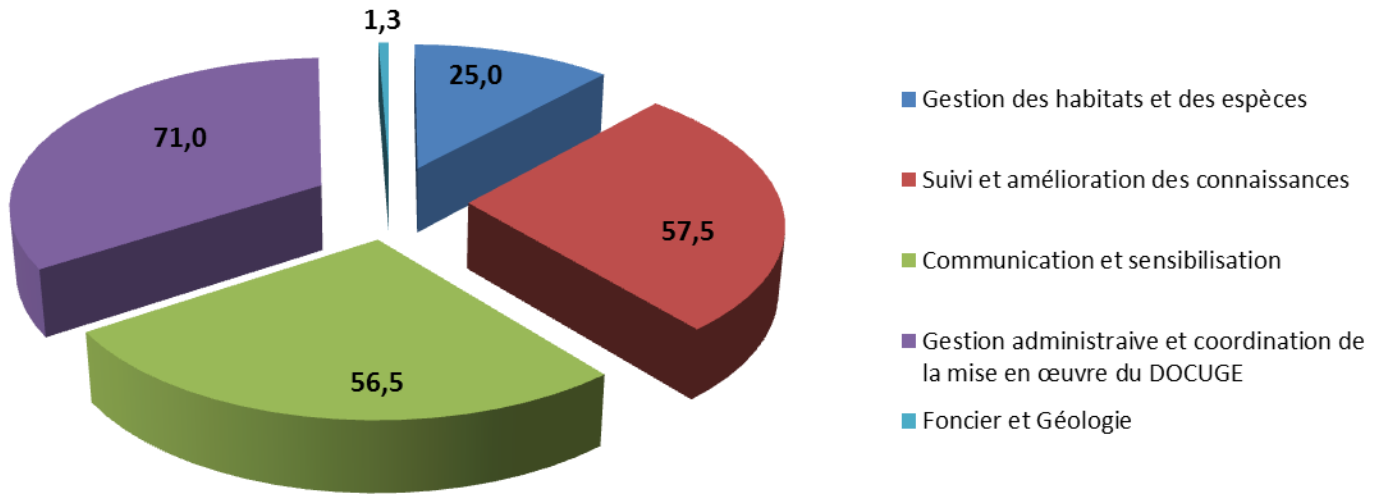
A l'initiative de la DDT de l'Ardèche, s'est tenue à Saint-Remèze le 21 novembre 2016, la journée des animateurs Natura2000 et ENS du département. Le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche a reçu l'ensemble des animateurs qui ont échangé avec les services de l'Etat et du département. Compte tenu de la météo très pluvieuse, la visite de la Dent de Rez initialement prévue pour l'après-midi a été remplacée par une visite de la grotte de la Madeleine.



SYNTHESE BILAN DE L'ANIMATION 2016

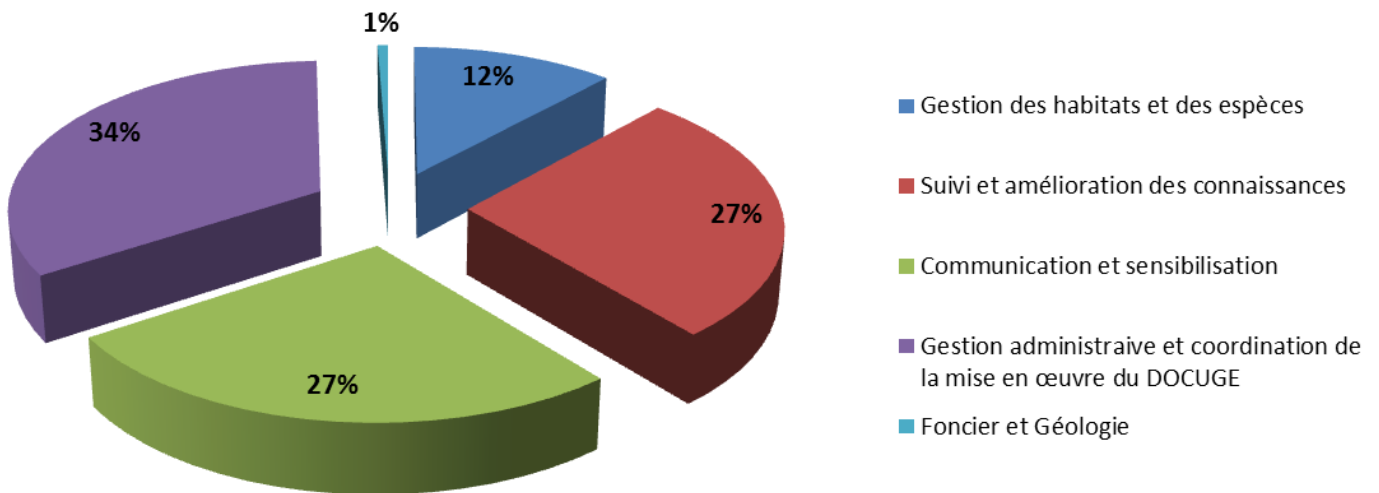
Graphique du bilan de l'animation Natura2000/ENS du site B6 pour l'année 2016

- Résultats donnés en nombre de jours



Résultats en nombre de jours

- Résultats donnés en pourcentage



Résultats en pourcentage



PREVISIONS DES ACTIVITES POUR L'ANNEE 2017

Les actions à poursuivre et à engager pour l'année 2017 sont transcrites dans le tableau ci-dessous :

N° action	Intitulé action
HAB.1.1.1	Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau
HAB.1.1.2	Améliorer la franchissabilité de certains seuils et restaurer le transport solide
HAB.1.1.3	Conserver et restaurer les boisements rivulaires : zones tampon, rôle épurateur des cours d'eau, habitats d'espèces
HAB.1.2.1	Participer à la mise en place des actions du contrat de rivière et à une veille sur l'ensemble des cours d'eau, particulièrement sur la Dunière
HAB.1.3.1	Réduire l'usage des traitements phytosanitaires par les collectivités, les agriculteurs et les particuliers (Action A2 du contrat de rivière)
HAB.1.3.2	Réduire les flux de pollution d'origine domestique via l'assainissement (Action A1 du contrat de rivière)
HAB.2.1.1	Réaliser un diagnostic foncier agricole pour identifier, valoriser et entretenir les landes, les pelouses et les prairies non utilisées
HAB.2.1.2	Favoriser le maintien et le développement des surfaces toujours en herbe avec la réouverture de landes, de milieux ouverts et la création de parcs et de parcours (MAEC, PPT, piste, clôtures, points d'eau, etc.)
HAB.2.2.1	Accompagner une meilleure gestion du foncier en faveur du maintien et de l'installation d'agriculteurs
HAB.2.2.2	Accompagner les agriculteurs volontaires dans une démarche de conversion en agriculture biologique, raisonnée ou autres pratiques alternatives
HAB.2.3.1	Conserver et restaurer les terrasses et les béalières
HAB.3.2.1	Participer au projet de relance de la production Ardéchoise de châtaigne avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et le PNR des Monts d'Ardèche
HAB.4.1.1	Participer à la mise en œuvre d'actions en faveur des zones humides
HAB.5.1.1	Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux



N° action	Intitulé action
ESP.1.1.1	Mettre en place des mesures de réduction du dérangement, notamment des sites de nidification, et de protection des oiseaux remarquables, particulièrement des rapaces
ESP.1.1.3	Assurer le maintien de l'avifaune des milieux ouverts et l'habitat du Lézard ocellé par la mise en place de « sites aménagés » (garenes artificielles, culture faunistique, ouverture de milieux...)
SUI.1.1.1	Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère
SUI.1.4.1	Réactualiser les connaissances sur les populations de Barbeau méridional et les risques d'hybridations avec le Barbeau fluviatile
SUI.1.4.2	Renforcer les données liées à la présence du Toxostome ainsi qu'à celle du Hotu et étudier les éventuels phénomènes d'hybridation entre ces deux espèces
SUI.1.4.3	Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires
SUI.2.1.1	Mieux connaître les pratiques agricoles et les filières de professionnels associés dans le but de mettre en œuvre des mesures de gestion de la biodiversité adaptées aux pratiques et aux enjeux du territoire
SUI.2.2.1	Mieux connaître les pratiques sylvicoles et les filières de professionnels associés dans le but de mettre en œuvre des mesures de gestion de la biodiversité adaptées aux pratiques et aux enjeux
SUI.2.3.1	Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité
SUI.3.1.5	Suivre régulièrement l'état et la dynamique des populations de Sonneurs à ventre jaune
COM.1.1.1	Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élus, professionnels, propriétaires, usagers, grand public, scolaires, etc.)
COM.1.1.2	Communiquer/sensibiliser les professionnels sur des pratiques alternatives et respectueuses de la biodiversité locale (agriculteurs, gestionnaires des routes, sylviculteurs, professionnels du tourisme et des loisirs, etc.)
COM.2.1.1	Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature
COM.3.2.1	Soutenir les labellisations de la châtaigne d'Ardèche et encourager la transformation locale
COM.3.2.2	Promouvoir la biodiversité agricole et forestière auprès du grand public et des consommateurs par de la labellisation afin de valoriser le territoire
ANIM.1.1.1	Mettre en œuvre et encadrer les actions du document unique de gestion.
ANIM.1.1.2	Accompagner les communes dans la révision des PLU et l'élaboration du SCOT, ainsi que toutes les politiques, programmes et démarches s'inscrivant dans l'aménagement de l'espace et le développement durable du territoire



Claude BLANC

Le Président

du Comité de pilotage local Natura 2000
B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »

Bernard BERGER

Le Président

du Syndicat Mixte Eyrieux Clair

Laetitia SERRE

La Présidente

du Comité de site ENS
« Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de
l'Orsanne et de la Gluère »



ANNEXES



ANNEXES 1

Appel à projet du SMEC sur les animations scolaires autour de l'eau et de la biodiversité

Année scolaire 2016 - 2017

A la découverte
des écosystèmes aquatiques
et de la biodiversité dans
les bassins versants

Animations
proposées par
le Syndicat Mixte
Eyrieux Clair



Syndicat Mixte Eyrieux Clair - 1, Rue de la Pize 07 160 Le Cheylard
Tél : 04.75.29.44.18 - Site internet : eyrieux-clair.fr

Les thématiques d'intervention

Il s'agit d'une liste non exhaustive de thématiques, adaptées aux différents niveaux scolaires et pouvant être développées sur une ou plusieurs séances.

En fonction des projets pédagogiques, les thématiques peuvent évoluer et des animations supplémentaires peuvent être proposées.

• L'ECOSYSTEME RIVIERE

La rivière et son bassin versant

- Découvrir la rivière, son bassin versant.
- Fabriquer le paysage de sa commune en relief pour suivre le parcours d'un cours d'eau depuis sa source jusqu'à la mer...

Objectifs :

- Acquérir des repères dans l'espace
- Comprendre et décrire le milieu qui nous entoure

Niveau : du CE2 à la 3^{ème}

Intervention : intérieur

Période : toute l'année



Découverte de la faune aquatique

- Observer les poissons présents dans nos rivières. et/ou
- Partir sur les traces de la loutre, du castor et autres animaux sauvages.

Objectifs :

- Comprendre et décrire le milieu qui nous entoure
- Découvrir le monde du vivant

Niveau : de la PS à la 3^{ème}

Intervention : extérieur

Période : toute l'année

Découverte de la macro-faune benthique

- Observer et classer les petites bêtes pêchées dans la rivière.
- Déterminer la qualité biologique de l'eau de la rivière.
- Comprendre les relations entre les différents êtres vivants.

Objectifs :

- Comprendre et décrire le milieu qui nous entoure
- Découvrir le monde du vivant
- Notions de qualité de l'eau

Niveau : de la GS à la 3^{ème}

Intervention : extérieur

Période : printemps, été



• LA BIODIVERSITE

Les espèces animales et végétales

- Connaître la flore et la faune locale, leurs interactions avec l'homme
- Apprendre à observer la faune en recherchant des indices de présence.

Objectifs :

- Acquérir des repères dans l'espace
- Comprendre et décrire le milieu qui nous entoure

Niveau : de la PS à la 3^{ème}

Intervention : extérieur

Période : toute l'année



Les milieux naturels et leur fonctionnement

- Introduction aux notions de biodiversité, écosystèmes et milieux naturels
- Découvrir les écosystèmes : zones humides, haies, châtaigneraies, prairies, etc.

Objectifs :

- Acquérir des repères dans l'espace
- Comprendre et décrire le milieu qui nous entoure

Niveau : du CE2 à la 3^{ème}

Intervention : intérieur/extérieur

Période : toute l'année

Contact

Syndicat Mixte Eyrieux Clair

Stéphanie DANIEL

1, Rue de la Pize - 07 160 Le Cheylard

Tél : 04.75.29.72.91

Mail : sdaniel@inforoutes.fr

Site internet : www.eyrieux-clair.fr



Les partenaires financiers :

Auvergne - Rhône-Alpes



ardèche
LE DÉPARTEMENT





ANNEXES 2

Articles de journaux



PRANLES

Natura 2000 : les habitants s'interrogent sur l'extension de la zone et ses conséquences

Le conseil municipal a organisé une réunion publique avant de se prononcer sur l'élargissement de la zone Natura 2000. Cette zone concerne aujourd'hui près de tiers du territoire communal, soit près de 1000 hectares. En tout, 45 personnes ont pris place dans l'espace d'animations pour entendre Guillaume Chevallier, chargé de mission au Syndicat mixte Eyrieux Clair.

Parmi elles, de nombreux agriculteurs, des propriétaires, des résidents et la totalité du conseil municipal. Les questions des agriculteurs ont porté essentiellement

sur les contraintes d'aménagement, au regard de la biodiversité et du développement durable, et sur des contraintes réelles ou supposées considérées comme autant de freins à leur activité. Guillaume Chevallier a tenté de les rassurer, insistant sur la notion d'accompagnement et de responsabilisation. La municipalité peut se féliciter d'avoir organisé un débat passionné, mais malgré tout constructif. Des interventions des habitants concernés qui seront à prendre en compte lors du vote de la délibération concernant l'extension du périmètre Natura 2000.



Un public nombreux est venu assister à la réunion publique organisée par la municipalité au sujet de l'extension du périmètre de la zone Natura 2000.

DL 29/06/16

SAINT-PIERREVILLE

Festival de la biodiversité : cultiver et préserver la terre



Gilbert Vernet éleveur castanéiculteur a présenté son exploitation.

Dans le cadre du 8^e festival de la biodiversité, Gilbert Vernet présentait jeudi son activité basée sur un système ovin-châtaigne sur la ferme Les Chambons. Une exploitation comprise dans le site Natura 2000 B6 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents", qui bénéficiera pendant 5 ans d'aides appelées mesures agro environnementales et climatiques.

Des aides financières dont la contrepartie est l'engagement de pratiques agropastorales. L'objectif étant de concilier les enjeux de biodiversité et les activités agricoles locales. À ce titre, Régis Perrier de la chambre d'agriculture et Marc Lutz du parc naturel régional (PNR) des Monts d'Ardèche ont expliqué comment s'établissent

ces aides. À l'échelle du PNR et de trois collectivités de la montagne ardéchoise, un projet agro environnementale et Climatique appelée "Pentes et montagnes d'Ardèche" a été créé. Ce projet permet aux agriculteurs volontaires d'accéder à des aides si l'engagement des pratiques agropastorales débouche sur la préservation de la biodiversité dans les sites Natura 2000.

Des aides financières de l'Europe

Ces aides financières européennes cadrent clairement avec les objectifs territoriaux de développement social, économique et culturel. Une initiative qui va dans le sens du soutien de l'agriculture locale. Les explications étaient con-

crétisées par une visite de l'exploitation ponctuée d'échanges sur la biodiversité locale qui ont permis à Guillaume Chevallier, animateur Natura 2000 au Syndicat, à Nicola Bianchin, du conservatoire botanique national du Massif Central, et à Alain Ladet de la Frapna d'expliquer la richesse faunistique et floristique directement liée aux pratiques agropastorales locales.

Il a également été question des zones humides, des milieux de landes et enfin de la châtaigneraie qui, constituée de vieux arbres, est un milieu d'accueil des nombreux insectes comme le Lucane cerf-volant, d'oiseaux comme le Gobe-mouche noir ou encore de chauves-souris comme le Petit rhinolophe.

Dauphiné libéré du 22 05 2016

SAINT-JULIEN-BOUTIÈRES

Journée nature et patinoire pour terminer l'année

Cette semaine, Guillaume Chevallier d'Eyrieux Clair est venu à l'école pour parler des traces d'animaux qui nous entourent dans la nature. À l'aide d'un powerpoint, Guillaume a donné des renseignements pour trouver les traces d'animaux vivant autour de nous (plumes, empreintes, excréments...) Les enfants sont sortis autour de l'école afin d'ob-

server et de trouver ces empreintes. Ils ont découvert plusieurs petites empreintes qui indiquent la présence d'une loutre, des excréments de renard, des traces de chevreuil... Une très belle et riche après-midi de découvertes.

Une sortie détente appréciée



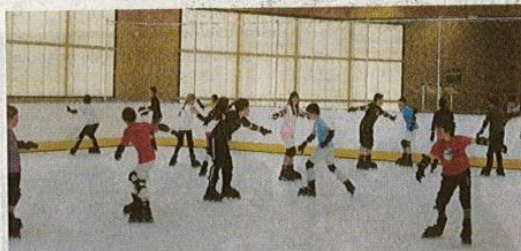
À la recherche des empreintes...

Les écoles de Saint-Joseph de Saint-Martin-de-Valamas et Saint-Julien-Boutières se sont rendus à la patinoire de Lantriac en Haute-Loire. Petits et grands ont tous fait de la patinoire synthétique avec de petites chutes, de gros fous rires et un grand moment de détente. Les plus grands ont fait du tir à la cara-

bine au laser simulant un jeu de biathlon et les plus petits pendant ce temps faisaient une balade en ânes. Et ils se sont tous retrouvés pour se défouler dans les structures gonflables, et jouer aux jeux en bois mêlant adresse, agilité et patience

CATHY RIFFARD (CLP)

L'Hebdo d'Ardèche du 30 juin 2016



Des glissades pour tous !

DL 31/07/2016

VALLÉE DE L'EYRIEUX

Étude des mammifères micro-aquatiques : les habitants sollicités

Le syndicat mixte Eyrieux clair anime le site Natura 2000 de la vallée de l'Eyrieux et ses affluents, ainsi que l'espace naturel sensible Serres boutiérot, vallées de l'Auzène, de la Glueyre et de l'Orsane. Cette structure a mandaté Jean-François Noblet et Guillaume Chevalier sur une étude qui devra permettre de mieux connaître les petits mammifères fréquentant le milieu aquatique. Notamment sur la présence du campagnol amphibie, du crossope aquatique et du crossope de Miller dans les rivières, zones humides, fossés, canaux, etc.

Les restes de rongeurs ramené par les chats recueillis

Grâce à cette étude, les scientifiques chargés de la recherche devraient pouvoir mieux connaître la biodiversité du site et la qualité des écosystèmes aquatiques de la vallée. Toutefois, pour épauler les chercheurs qui interviendront sur ce dossier en 2016 et 2017, l'aide des habitants est sollicitée.

Cet appel s'adresse à des personnes qui connaissent bien la faune sauvage de la

vallée (chasseurs, forestiers, naturalistes, pêcheurs). Les participants devront être en capacité de préciser la localisation de sites de reproduction/dortoir de rapaces nocturnes (chouettes et hiboux) où pourraient se récolter des pelotes de réjections (amas de poils et d'os que régurgitent les oiseaux après avoir avalé leurs proies). Ces partenaires pourraient aussi fournir les observations qu'ils ont pu noter de ces trois espèces sur le territoire concerné.

Au nombre des actions, les scientifiques souhaitent recueillir des restes de rongeurs. Une demande particulière est lancée aux propriétaires de chats qui en ramènent souvent à la maison. Des propriétaires devront ainsi conserver ces résidus dans un bocal fermé et rempli d'eau. Les techniciens d'Eyrieux clair tenteront alors de déterminer à quelle espèce ils appartiennent. Autant de témoignages ou observations qui permettront de faire avancer l'étude dans laquelle les participants seront cités et dont chacun recevra un exemplaire.



Le campagnol amphibie est au cœur de l'étude lancée par Natura 2000 B6. Photo J. Noblet

L'INFO EN +

POUR PLUS DE DÉTAILS :-

Pour obtenir plus d'informations sur cette étude, rendez-vous sur le site Internet : www.vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr

CONTACTS

Guillaume Chevalier (04 75 29 72 93) - natura2000.eyrieux@inforoutes.fr

Jean-François Noblet (04 76 55 39 80) - f@noblet.me

Comment participer à l'étude ?

Les renseignements que recherche le bureau Evmerude et le syndicat Eyrieux clair sont ceux livrés par des personnes qui auraient déjà observé et, si possible, localisé des campagnols amphibies ou l'une des deux espèces de musaraignes qui sont les crossope aquatique et de Miller. Ces personnes

combleraient les attentes des spécialistes en fournissant des éléments identifiant ces mammifères tels que des croûtes, des restes, des cadavres etc.

Leur témoignage par leurs observations, leur mise à disposition des restes éventuellement récupérés, serait idéal et apprécié avec la signalisation

d'éventuels sites gardés en mémoire, tels ceux de reproduction ou de dortoirs des rapaces nocturnes (chouettes et hiboux)

Là, les scientifiques pourraient récolter des pelotes de réjection composées d'amas de poils et d'os que régurgitent les oiseaux après avoir avalé leurs proies.

Dauphiné libéré du 30 04 2016

SAINT-PIERREVILLE

Trois jours dédiés à l'eau et la biodiversité, du 19 au 21 mai

Le Syndicat mixte Eyrieux Clair prépare son 7^e festival de l'eau. L'événement se déroulera du 19 au 21 mai à Saint-Pierre-ville avec une planification orientée sur l'eau et la biodiversité de la rivière Veyruègne, de la châtaigneraie et des jardins.

Stéphanie Daniel et Guillaume Chevalier, en charge de l'organisation, travaillent activement à sa préparation. Plusieurs réunions avec les partenaires et élus sont programmées. L'une de ces rencontres se déroulera mercredi à Saint-Pierre-ville. Aux côtés des membres du syndicat, des représentants de la commune, des parents d'élèves de l'école, du camping, des associations BBB, de la

pêche, de la maison du Châtaignier, de l'Arche des métiers, BEED et de l'Abeille noire des Boutières étaient présents.

Le 19, il sera question d'agriculture et de biodiversité au cours d'approches sur le terrain sur le thème "valoriser les synergies" ou en salle à travers un échange intitulé "démarches pour agir".

Une sortie nature à la découverte de la biodiversité

Le vendredi 20 sera plus particulièrement réservé aux jardiniers auxquels il sera proposé de "jardiner autrement".

Le samedi 21, la commune deviendra le village de l'eau et de la biodiversité.

Une multitude d'animations aura lieu sur des thèmes variés : pêche, poissons, chauves-souris, abeilles noires, insectes utiles au jardin, loutre et castor, l'épuration, le pompage, la roue à eau, le canal ou encore le moulinage.

Une sortie nature qui permettra d'observer et découvrir ce patrimoine que sont l'eau et la biodiversité. Cette balade pédagogique sera complétée par des spectacles qui clôtureront trois journées ouvertes à tous, petits et grands et entièrement gratuites.

Renseignements : 04 75 29 44 18 et eyrieux-clair.fr



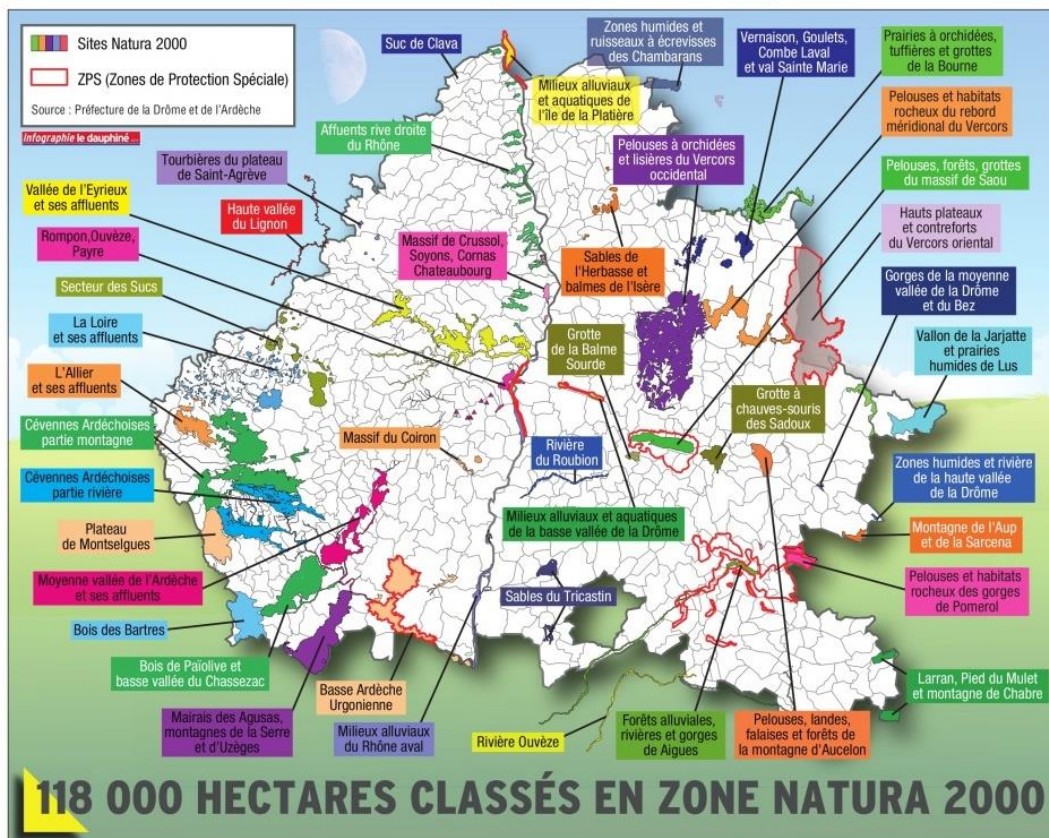
Stéphanie Daniel et Guillaume Chevalier s'activent à la préparation du 7^e festival de l'eau et de la biodiversité.



les zones protégées



73121200



118 000 HECTARES CLASSÉS EN ZONE NATURA 2000

Création de la réserve des Ramières : les chasseurs montent au créneau

« Cette mesure n'a rien à voir avec la biodiversité. Pour nous, il s'agit exclusivement d'une décision anti-chasse ». Quand on lui parle de la réserve des Ramières, Alain Hurtevent, le président de la fédération des chasseurs de la Drôme, est agacé. En cause : la création d'une zone protégée sur les bords de Drôme entre Crest, Livron et Loriol, via un arrêté qui entraînerait également une interdiction de la chasse au gibier d'eau.

D'après le Drômois, la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS, une instance où siègent des chasseurs, des représentants du monde agricole, des forestiers, des associa-

tions de protection de la nature, des élus...) n'avait pas été consultée lorsque cette réserve a vu le jour en 2013. Un vice de forme pour Alain Hurtevent : « Quand le préfet a pris sa décision, j'ai transmis le dossier au tribunal administratif de Grenoble qui a cassé l'arrêté ».

« Des grains de sable dans un système qui fonctionnait bien »

« Les choses n'en sont pas restées là », ajoute le président des chasseurs qui explique que « le projet d'arrêté a ensuite été relancé ». Consultée, la CDCFS aurait alors émis un avis défavorable. « Les élus locaux et le monde de la chasse ont voté contre », rapporte le chas-

seur, avant d'expliquer cette prise de position : « Jusqu'à présent, il n'y avait aucun conflit. Là, on va mettre des grains de sable dans un système qui fonctionnait bien ».

Pour Alain Hurtevent, ce projet d'arrêté comprend des inexactitudes. Le Drômois ne comprend notamment pas pourquoi, afin de ne pas perturber la tranquillité de la faune, on interdira la chasse au gibier d'eau alors que les battues aux sangliers resteraient autorisées.

La décision est à présent entre les mains du préfet qui peut choisir de prendre en compte l'avis de la commission départementale ou de passer en force.

H.C.

« Grâce à la réserve, le biotope a retrouvé sa quiétude »

« C'est presque plus facile d'aller sauver le tigre en Asie ou l'éléphant en Afrique que de s'occuper de notre biodiversité à nous ». D'après Marc Papillon, directeur de la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) dans la Drôme, cette réserve de chasse et de faune sauvage devait servir à « assurer la sécurité des oiseaux lors des haltes migratoires ou des hivernages ».

Ce n'est « pas un enjeu capital pour la chasse »

Depuis la création de la réserve en 2013, Marc Papillon note « une forte hausse des effectifs de cols-verts (multipliés par trois) et la réapparition de la loutre depuis le début de l'année ». « Grâce

à la réserve de chasse, tout le biotope retrouve sa quiétude. Les espèces ne sont plus dérangées et c'est pour ça qu'elles reviennent ». Le directeur de la Frapna sait que les battues aux sangliers sont « nécessaires » pour réguler la population : « C'est un temps de dérangement, mais il reste localisé et très court. En revanche, si on autorise la chasse aux oiseaux, ça créera des dérangements beaucoup plus importants ». Pour Marc Papillon, cette réserve au territoire « désirable de 9,5 kilomètres de long », ne représente pas « un enjeu capital pour la chasse drômoise ». Il espère « qu'une entente collective sera trouvée rapidement » sur ce dossier.

H.C.



TROIS QUESTIONS À...

Guillaume Chevalier
Technicien Natura 2000 dans la vallée de l'Eyrieux

« Natura 2000 n'a jamais empêché aucune construction en Ardèche »

→ Quel est l'objectif des zones Natura 2000 ?

« Le concept est né en 1992, au sommet de Rio. Face à l'érosion planétaire de la biodiversité, les États de l'Union Européenne ont décidé de lister les habitats et espèces menacées pour répertorier les territoires sensibles. Les sites Natura 2000 s'appuient sur des inventaires naturalistes mais aussi sur un diagnostic socio-économique. L'idée, c'est de prendre en compte les activités d'un territoire et voir comment elles interfèrent avec la biodiversité. Les zones Natura 2000 ne sont pas des réserves. Elles prennent en compte le développement social et économique. »

→ Le passage en zone Natura 2000 peut-il freiner des projets d'urbanisme ?

« Concernant le nouveau périmètre, tous les acteurs du territoire ont été consultés. Natura 2000 n'empêche rien en matière d'urbanisme. Dans ce domaine, il y a des textes de loi qui s'appliquent, comme le Grenelle 2 ou la loi Alur. Dans une zone Natura 2000, les projets d'aménagements ou de construction doivent comprendre une évaluation d'incidence. Il ne s'agit pas d'empêcher les activités économiques, mais de prendre en compte les enjeux en matière de biodiversité. À ma connaissance, en Ardèche, aucun projet n'a jamais été stoppé parce qu'il se trouvait sur une zone Natura 2000. »

→ Quels sont les enjeux en matière de biodiversité sur le site de l'Eyrieux ?

« Le pastoralisme est un enjeu phare à cause de la déprise agricole qui entraîne le reboisement et la fermeture des milieux. C'est notamment le cas avec les prairies situées sur les hauts de Beauchastel. L'objectif, c'est d'asseoir des activités, notamment via des contrats avec les agriculteurs qui leur permettent de toucher des aides européennes en échange de l'application d'un certain cahier des charges. La biodiversité de ce territoire, elle n'est pas là par hasard. Il y a des usages qui lui permettent d'exister. La zone Natura 2000, c'est une marque de reconnaissance pour les pratiques qui ont permis de préserver cette biodiversité. »

Propos recueillis par H.C.

Plusieurs espèces notables sur le site de l'Eyrieux

Le site naturel de la vallée de l'Eyrieux et ses affluents a été porté à connaissance en 1996. Situé à un carrefour climatique (méditerranéen, atlantique et continental), il abrite de nombreuses espèces notables ou menacées, à l'image de l'azuré du serpolet (un papillon), du lucane cerf-volant (un coléoptère), du barbeau méridional, ou de la loutre. Les naturalistes ont aussi répertorié 24 espèces de chauves-souris (sur les 33 présentes en Rhône-Alpes).

Côté flore, on peut citer le ciste de pouzol (un arbrisseau dont les fleurs s'ouvrent uniquement le matin). Le site comprend également une diversité de milieux dont les espèces sont, bien sûr, dépendantes.

Une partie de la vallée est soumise à la politique des espaces naturels sensibles, un réseau de sites créé par le Département de l'Ardèche sur une démarche semblable à Natura 2000.

Plus d'infos : www.vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr

Dauphiné libéré du 20 07 2016